



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

RAPPORT DE GESTION
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2021
DATÉ DU 9 FÉVRIER 2022

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2020, avec le trimestre clos le 30 septembre 2021 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2020, selon le cas. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des unités d'exploitation de la compagnie.

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables	Résultats d'exploitation sectoriels
1 Activités de la Canada Vie	33 Exploitation canadienne
2 Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives	41 Exploitation européenne
3 Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR	47 Solutions de gestion du capital et des risques
	51 Exploitation générale
Résultats d'exploitation consolidés	Gestion des risques
4 Points saillants financiers	52 Gestion des risques
5 Points saillants de 2021 pour la Canada Vie	
5 Répercussions de la pandémie de COVID-19	Méthodes comptables
7 Bénéfice net	80 Sommaire des estimations comptables critiques
11 Impôt sur le résultat	89 Normes internationales d'information financière
11 Primes et dépôts et souscriptions	
12 Produits nets tirés des placements	Autres renseignements
13 Honoraires et autres produits	93 Mesures financières non conformes aux PCGR
13 Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	94 Glossaire
14 Autres prestations et charges	96 Principales données financières annuelles
	96 Renseignements financiers trimestriels
Situation financière consolidée	97 Contrôles et procédures de communication de l'information
14 Actif	97 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
21 Passif	97 Transactions entre parties liées
25 Structure du capital	99 Conversion des devises
	99 Renseignements supplémentaires
Liquidités et gestion du capital	
26 Liquidités	
27 Flux de trésorerie	
28 Engagements et obligations contractuelles	
29 Gestion et suffisance du capital	
32 Notations	

ACTIVITÉS DE LA CANADA VIE

La Canada Vie est une société de services financiers internationale diversifiée offrant des produits d'assurance et de gestion du patrimoine individuels et collectifs principalement au Canada, au Royaume-Uni, à l'île de Man, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne. La compagnie offre également des produits de réassurance principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande.

Les secteurs opérationnels à présenter de la compagnie correspondent aux activités de la compagnie touchant les polices avec participation et les actionnaires. Les unités d'exploitation au sein de ces secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'unité Exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas associées à une unité d'exploitation particulière.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Canada Vie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2021.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les objectifs liés au climat, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et aux synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), des avantages que la compagnie prévoit retirer de sa relation stratégique avec Sagard Holdings, du calendrier et de l'achèvement de la coentreprise entre Allied Irish Banks plc et Canada Life Irish Holding Company Limited, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. L'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des polices, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. De plus, pendant que nous travaillons à l'atteinte de nos objectifs liés au climat, des facteurs externes indépendants de la volonté de la Canada Vie pourraient freiner la réalisation de ces objectifs, notamment les degrés variables d'efforts de décarbonisation entre les économies, le besoin de politiques climatiques réfléchies partout dans le monde, l'amélioration et l'accroissement des données, les méthodologies raisonnablement validées, les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les défis relatifs à l'équilibre entre les objectifs d'émissions intermédiaires et une transition juste et ordonnée, ainsi que d'autres facteurs comme les obligations juridiques et réglementaires.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux PCGR, telles qu'elles sont définies dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « primes et dépôts », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS
Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Bénéfice					
Compte de participation ⁽¹⁾	(23) \$	106 \$	1 \$	303 \$	67 \$
Détenteur d'actions ordinaires ⁽²⁾	730	834	772	2 868	2 807
Total du bénéfice net	707	940	773	3 171	2 874
Total des primes, montant net	12 146 \$	14 726 \$	10 809 \$	50 609 \$	37 838 \$
Total des primes et dépôts⁽³⁾	23 237	25 717	20 727	94 160	80 094
Honoraires et autres produits	887	862	815	3 414	3 133
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	10 371	10 497	9 300	42 319	34 774
Total de l'actif selon les états financiers	426 404 \$	411 152 \$	396 290 \$		
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽⁴⁾	77 019	76 600	74 045		
Total de l'actif géré⁽³⁾	503 423	487 752	470 335		
Autres actifs administrés ⁽⁴⁾	29 957	33 192	29 425		
Total de l'actif administré⁽³⁾	533 380 \$	520 944 \$	499 760 \$		
Surplus attribuable au compte de participation	3 126 \$	3 167 \$	2 858 \$		
Participations ne donnant pas le contrôle	26	27	25		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	21 277	21 137	20 174		
Total des capitaux propres	24 429 \$	24 331 \$	23 057 \$		
Ratio du TSAV⁽⁵⁾	124 %	123 %	129 %		

⁽¹⁾ Les résultats attribuables au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2020 comprennent des coûts de restructuration de 18 M\$ liés aux initiatives stratégiques au sein de l'exploitation canadienne.

⁽²⁾ Les résultats pour le quatrième trimestre de 2020 comprennent un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) ainsi que des coûts de restructuration de 34 M\$ liés aux initiatives stratégiques au sein de l'exploitation canadienne. Les résultats pour le troisième trimestre de 2020 comprennent un profit net de 94 M\$ après impôt lié à la vente d'Irish Progressive Services International Limited (IPSI).

⁽³⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽⁴⁾ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁽⁵⁾ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

POINTS SAILLANTS DE 2021 POUR LA CANADA VIE

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est établi à 2 868 M\$, comparativement à 2 807 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance dans toutes les unités d'exploitation, des incidences plus favorables liées aux marchés sur les passifs, de l'incidence plus favorable de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction et de l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers. En 2021, le bénéfice net de la Canada Vie comprenait des coûts de transaction engagés au sein de l'exploitation européenne relativement aux acquisitions récentes, ainsi que des provisions liées à la contrepartie éventuelle de 24 M\$ attribuable à la performance solide des activités acquises. En 2020, le bénéfice net de la Canada Vie comprenait un profit net de 94 M\$ lié à la vente d'Irish Progressive Services International Limited (IPSI), un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) ainsi que des coûts de restructuration liés aux initiatives stratégiques au sein de l'exploitation canadienne.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de 124 % au 31 décembre 2021. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF).

Faits saillants stratégiques

- Au cours du deuxième trimestre de 2021, une entente de coentreprise à parts égales a été conclue par Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited afin de créer une nouvelle compagnie d'assurance vie. La nouvelle compagnie d'assurance vie, qui devrait être créée au cours des 12 prochains mois, offrira aux clients d'AIB une vaste gamme d'options en matière de placement, d'épargne, de régimes de retraite et d'assurance vie, lesquelles seront renforcées par des solutions numériques intégrées permettant l'accès continu à des conseillers en sécurité financière qualifiés. Une fois la nouvelle compagnie établie, l'entente de distribution existante entre AIB et Irish Life prendra fin. L'entente de coentreprise est assujettie aux approbations réglementaires et aux processus d'autorisation habituels.
- Le 1^{er} septembre 2021, la compagnie a conclu l'acquisition de SécurIndemnité inc., une société de gestion de soins de santé de premier plan qui administre les demandes de règlement pour soins médicaux et soins dentaires d'entreprises publiques et privées au Canada.
- Le 1^{er} novembre 2021, une filiale de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), Irish Life Group Limited (Irish Life), a conclu l'acquisition d'Ark Life Assurance Company dac (Ark Life) auprès de Phoenix Group Holdings plc moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 230 M€. Grâce à l'acquisition, Irish Life verra sa division de détail prendre de l'envergure, et elle sera dotée de capacités accrues pour proposer aux clients des solutions de pointe en matière d'assurance et de gestion du patrimoine.
- Le 19 novembre 2021, Lifeco, la société mère de la compagnie, a conclu la vente de ses filiales établies aux États-Unis, EverWest Real Estate Investors, LLC et EverWest Advisors, LLC (EverWest), à Sagard Holdings Inc. (Sagard), une filiale entièrement détenue de Power Corporation, en échange d'une participation minoritaire dans la filiale de Sagard, Sagard Holdings Management Inc. EverWest est une filiale entièrement détenue de la compagnie et sa principale activité est la prestation de services de gestion de placements liés à des biens immobiliers. Dans le cadre de cette transaction, Lifeco effectuera un engagement en capital d'approximativement 500 M\$ US dans certaines stratégies de Sagard. Lifeco s'est également engagée à investir une somme supplémentaire d'approximativement 2 G\$ US dans des placements liés à des biens immobiliers afin d'appuyer la croissance future d'EverWest au sein de Sagard.

RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue de perturber de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui se traduit par des pressions économiques persistantes. Bien que les gouvernements de différentes régions aient commencé à assouplir les restrictions mises en place, bon nombre de facteurs font en sorte de maintenir l'incertitude économique, y compris, sans s'y limiter, les suivants : la disponibilité et l'adoption des vaccins et l'incertitude entourant leur efficacité; l'émergence de variants de la COVID-19; la portée et le calendrier des mesures adoptées par les gouvernements et les banques centrales.

Les perspectives financières de la compagnie pour 2022 dépendront en partie de la durée et de l'intensité des effets de la pandémie de COVID-19, tel qu'il est indiqué ci-dessus. Les répercussions de la pandémie sur les résultats au chapitre de la mortalité, de la longévité, de l'invalidité et sur les résultats en matière de sinistres au cours des périodes futures demeurent incertaines et pourraient différer selon les régions et les secteurs d'activité. La compagnie exerce une surveillance active et, jusqu'ici, les incidences nettes ont été modestes en raison de la diversité des activités de la compagnie. La compagnie continue de gérer les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité, en offrant une gamme diversifiée de produits d'assurance, de rentes et de produits axés sur le revenu à honoraires, de même que des solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers, le cas échéant.

La diversification des activités de la compagnie, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie, fait en sorte que cette dernière est bien positionnée pour faire face au contexte actuel et pour profiter des occasions qui se présenteront. La Canada Vie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à gérer ses activités tout au long de la reprise et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans ce nouvel environnement.

Perspectives pour 2022

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

- La Canada Vie continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies : offrir une sécurité financière et un bien-être en milieu de travail, offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils, offrir une solide gestion d'actifs et de placements et tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital. La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.
- La compagnie demeurera concentrée sur les modifications réglementaires futures, y compris la mise en œuvre des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et à IFRS 9, *Instruments financiers*. En 2022, la compagnie continuera de mettre à exécution son plan de mise en œuvre mondial et se conformera à ces normes, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023 en ce qui concerne la compagnie.
- Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour réaliser des gains d'efficacité, pour créer des produits et des services novateurs, pour élargir et améliorer ses canaux de distribution et pour finalement mieux servir sa clientèle. Plus précisément, dans son secteur d'activité Client collectif, la Canada Vie poursuivra ses investissements dans de nouvelles capacités numériques et des solutions novatrices en matière d'avantages dans le but d'améliorer la personnalisation de l'offre et la qualité des conseils fournis à ses clients et aux participants de leurs régimes. Dans son secteur d'activité Client individuel, la Canada Vie continuera de faire progresser sa convaincante proposition de valeur pour les conseillers dans l'ensemble des canaux, en s'assurant de mettre en place les meilleurs outils et stratégies pour favoriser la sécurité financière à long terme de sa clientèle. La résilience opérationnelle et la gestion prudente des charges seront également des éléments déterminants dans l'atteinte de solides résultats financiers en 2022.
- Au Royaume-Uni, la compagnie dirige son attention sur le marché en croissance des services de retraite en développant des solutions pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite, ainsi qu'en augmentant sa présence sur le marché des rentes collectives. En Irlande, l'accent sera mis sur le renforcement des positions dans les marchés des services-conseils en matière de gestion du patrimoine et d'avantages du personnel à la suite des acquisitions récentes réalisées en 2020 et en 2021. En Allemagne, la compagnie prévoit faire croître son actif géré et sa part de marché au moyen d'innovations et d'investissements continus en ce qui a trait au développement de produits, à l'amélioration des services et à la distribution.
- Dans l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, le secteur d'activités Réassurance continuera de rechercher des occasions dans de nouvelles régions, dans le cadre desquelles les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.

BÉNÉFICE NET

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires					
Attribuable au compte de participation					
Bénéfice net avant les participations des titulaires de polices ⁽³⁾	329 \$	453 \$	343 \$	1 708 \$	1 429 \$
Participations des titulaires de polices	352	347	342	1 405	1 362
Total attribuable au compte de participation	(23) \$	106 \$	1 \$	303 \$	67 \$
Détenteur d’actions ordinaires					
Exploitation canadienne	326 \$	303 \$	181 \$	1 260 \$	990 \$
Exploitation européenne ⁽¹⁾	264	383	285	1 068	1 039
Solutions de gestion du capital et des risques	140	127	181	579	638
Exploitation générale ⁽²⁾	—	21	125	(39)	140
Total – détenteur d’actions ordinaires⁽¹⁾⁽²⁾	730 \$	834 \$	772 \$	2 868 \$	2 807 \$
Total du bénéfice net⁽¹⁾⁽²⁾	707 \$	940 \$	773 \$	3 171 \$	2 874 \$

⁽¹⁾ Les résultats pour le troisième trimestre de 2020 comprennent un profit net de 94 M\$ après impôt lié à la vente d’IPSI.

⁽²⁾ Les résultats pour le quatrième trimestre de 2020 comprennent un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC ainsi que des coûts de restructuration de 34 M\$ liés aux initiatives stratégiques au sein de l’exploitation canadienne.

⁽³⁾ Les résultats attribuables au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2020 comprennent des coûts de restructuration de 18 M\$ liés aux initiatives stratégiques au sein de l’exploitation canadienne.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental et du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental et le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d’exploitation sectoriels.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net a totalisé 707 M\$, comparativement à 773 M\$ il y a un an.

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net a totalisé 3 171 M\$, comparativement à 2 874 M\$ il y a un an.

Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, la perte nette attribuable au compte de participation, après le versement des participations des titulaires de polices de 352 M\$ au quatrième trimestre de 2021 et de 342 M\$ au trimestre correspondant de l’exercice précédent, s’est chiffrée à 23 M\$, comparativement à un bénéfice net de 1 M\$ il y a un an. La diminution est principalement attribuable à la baisse des modifications des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction, partiellement contrebalancée par l’incidence favorable de certains éléments fiscaux et par les coûts de restructuration de 18 M\$ liés aux initiatives stratégiques de l’unité Exploitation canadienne au quatrième trimestre de 2020.

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net attribuable au compte de participation s’est chiffré à 303 M\$, comparativement à 67 M\$ pour l’exercice 2020. L’augmentation s’explique principalement par la révision à la hausse des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction.

Bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est chiffré à 730 M\$, comparativement à 772 M\$ il y a un an. La diminution est principalement attribuable aux coûts de transaction et à la provision liée à la contrepartie éventuelle relatifs aux acquisitions récentes en Irlande, à une perte nette à la cession d'entreprises pour l'exploitation européenne, aux résultats moins favorables au chapitre de la morbidité pour l'exploitation canadienne et à un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC au quatrième trimestre de 2020. La diminution a été partiellement contrebalancée par les incidences favorables liées aux marchés sur les passifs, la révision des hypothèses actuarielles au sein de l'exploitation canadienne, l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers dans tous les territoires, la croissance des activités au sein de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, les résultats favorables au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation européenne et les coûts de restructuration de 34 M\$ liés aux initiatives stratégiques au sein de l'exploitation canadienne à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net s'est chiffré à 2 868 M\$, comparativement à 2 807 M\$ pour l'exercice 2020. L'augmentation est principalement attribuable aux incidences plus favorables liées aux marchés sur les passifs et à la révision des hypothèses actuarielles, à l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers dans tous les territoires, à la croissance des activités au sein de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques et aux coûts de restructuration liés aux initiatives stratégiques de 2020 dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels. La compagnie a également enregistré des résultats favorables au chapitre des placements et de la morbidité et un profit à la liquidation d'un régime de retraite au sein de l'exploitation européenne, ainsi que des résultats favorables au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation canadienne. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par une perte nette estimative de 61 M\$ après impôt au titre des sinistres estimés découlant des répercussions des récents événements météorologiques d'envergure enregistrés au troisième trimestre de 2021, par le profit net lié à la vente de GLC dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que par un profit net de 94 M\$ lié à la vente d'IPSI au troisième trimestre de 2020.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET MESURES PRISES PAR LA DIRECTION

Au cours du quatrième trimestre de 2021, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 21 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence négative de 22 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence positive de 77 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses économiques, principalement, a eu une incidence positive de 46 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité, principalement, a eu une incidence négative de 13 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, la révision des hypothèses au chapitre des charges, principalement, a eu une incidence négative de 12 M\$ sur le bénéfice net.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 140 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 70 M\$ pour l'exercice 2020. Le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié des normes modifiées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance, lesquelles sont entrées en vigueur le 15 octobre 2021. Les modifications comprennent des diminutions des taux de réinvestissement ultimes, une révision des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques et une augmentation de l'écart de crédit net maximum sur les réinvestissements à long terme. La compagnie a adopté ces modifications des normes au troisième trimestre de 2021, ce qui a eu une incidence défavorable de 47 M\$ sur le bénéfice net, laquelle est incluse dans la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Incidences liées aux marchés

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 ont augmenté de 29 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 25 % au Canada (indice S&P TSX), de 23 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) et de 17 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) par rapport à la période correspondante de 2020. À la clôture du quatrième trimestre de 2021, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 11 % aux États-Unis, de 6 % au Canada, de 6 % dans la grande région européenne et de 4 % au Royaume-Uni, par rapport au 30 septembre 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les niveaux moyens des marchés boursiers ont augmenté aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne par rapport à l'exercice 2020.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence positive de 21 M\$ sur le bénéfice net au quatrième trimestre de 2021 (incidence négative de 30 M\$ au quatrième trimestre de 2020), ce qui reflète principalement la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers qui couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence positive de 29 M\$ sur le bénéfice net (incidence négative de 108 M\$ pour le cumul annuel de 2020). L'incidence positive pour le cumul depuis le début de l'exercice 2021 est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Bien que les marchés boursiers aient rebondi aux deuxième et quatrième trimestres de 2020, l'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2020 reflète le recul et la volatilité considérables enregistrés relativement aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt au cours du premier trimestre de 2020, en raison du début de la pandémie de COVID-19, ce qui a influé sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture connexe, et n'a été que partiellement renversé en 2020.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt ont augmenté en 2021, ce qui a eu une incidence non significative sur le bénéfice net. Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, ce qui comprend l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net qui a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2021.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2021, le taux de change moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a diminué par rapport au quatrième trimestre de 2020. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 15 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 (36 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2021 au 31 décembre 2021, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros a diminué, tandis que ceux qui ont servi à convertir l'actif et le passif libellés en dollars américains et en livres sterling étaient comparables. Les fluctuations des taux du marché en vigueur à la fin de la période se sont traduites par des pertes de change latentes découlant de la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, de 84 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 411 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Variation des charges pour pertes de crédit futures ⁽¹⁾			Variation des charges pour pertes de crédit futures ⁽¹⁾		
	(Charges) reprises de perte de valeur	Total		(Charges) reprises de perte de valeur	Total	
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021		
Exploitation canadienne	(2) \$	— \$	(2) \$	(11) \$	(1) \$	(12) \$
Exploitation européenne	—	3	3	(3)	(3)	(6)
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	—	—	(1)	(1)
Total	(2) \$	3 \$	1 \$	(14) \$	(5) \$	(19) \$
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020		
Total	(3) \$	(2) \$	(5) \$	(8) \$	(61) \$	(69) \$

⁽¹⁾ Incidence de la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie sur les charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

En raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs secteurs des marchés du crédit ont fait l'objet d'une volatilité extrême en mars 2020, alors que les écarts se sont accentués dans les marchés de titres de grande qualité et à rendement élevé. Toutefois, depuis mars 2020, les écarts de crédit se sont considérablement resserrés. Les agences de notation ont abaissé certaines notations dans divers secteurs, particulièrement celles des émetteurs au sein des secteurs les plus touchés par l'arrêt des activités économiques ou par la détérioration apparente des modèles économiques futurs. En 2021, les modifications de notations ont eu une incidence négative moindre sur la compagnie. En comparaison, les baisses enregistrées en 2020 avaient eu une incidence défavorable plus importante. Les répercussions des baisses de notations pourraient être négatives dans les périodes futures si les économies qui sont actuellement ouvertes étaient fermées ou restreintes en raison de la résurgence des cas de COVID-19.

Au quatrième trimestre de 2021, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2020). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires pour le trimestre (incidence défavorable nette de 2 M\$ au quatrième trimestre de 2020), principalement en raison de l'amélioration des notations de diverses obligations de sociétés et obligations d'État.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 14 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 8 M\$ en 2020). Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit compris dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. Les charges pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 découlaient principalement d'un prêt hypothécaire commercial déprécié. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 5 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable nette de 61 M\$ en 2020), principalement en raison des baisses nettes des notations de diverses obligations de sociétés.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,50 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2021, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 1,0 %, comparativement à 0,5 % au quatrième trimestre de 2020. Au cours du quatrième trimestre de 2021, le taux d'imposition effectif a été réduit à la suite de modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au quatrième trimestre de 2020, des profits non imposables à la vente des actions de GLC ont donné lieu à une baisse du taux d'imposition effectif de 5,4 points.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 8,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à 1,4 % pour l'exercice précédent. Les profits non imposables à la vente des actions de GLC et d'IPSI ont donné lieu à une baisse du taux d'imposition effectif de 2,2 points pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le taux d'imposition effectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est établi à 8,0 %, en hausse par rapport à 3,6 % pour l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits non imposables tirés des placements et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS
Total des primes, montant net

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Exploitation canadienne	4 114 \$	3 300 \$	3 628 \$	13 900 \$	13 188 \$
Exploitation européenne	1 042	1 942	1 397	4 862	3 651
Solutions de gestion du capital et des risques	7 205	8 545	5 319	29 457	19 328
Exploitation générale	(215)	939	465	2 390	1 671
Total des primes, montant net	12 146 \$	14 726 \$	10 809 \$	50 609 \$	37 838 \$

Primes et dépôts⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Exploitation canadienne	7 918 \$	6 945 \$	7 017 \$	29 357 \$	25 838 \$
Exploitation européenne	8 329	9 288	7 926	32 956	33 257
Solutions de gestion du capital et des risques	7 205	8 545	5 319	29 457	19 328
Exploitation générale	(215)	939	465	2 390	1 671
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	23 237 \$	25 717 \$	20 727 \$	94 160 \$	80 094 \$

Souscriptions⁽²⁾⁽³⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Exploitation canadienne	4 881 \$	3 466 \$	3 729 \$	16 425 \$	12 271 \$
Exploitation européenne	7 240	8 751	6 904	29 552	29 632
Total des souscriptions⁽²⁾	12 121 \$	12 217 \$	10 633 \$	45 977 \$	41 903 \$

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes, montant net, des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le total des primes, montant net, et des souscriptions, selon le cas, sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS
Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 194 \$	1 139 \$	1 104 \$	4 636 \$	4 490 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	(2)	4	(6)	(30)	(16)
Profits nets réalisés	16	13	200	72	425
Produits tirés des placements – réguliers	1 208	1 156	1 298	4 678	4 899
Frais de placement	(44)	(52)	(32)	(176)	(140)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 164	1 104	1 266	4 502	4 759
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 765	(613)	1 829	(1 240)	4 839
Total des produits nets tirés des placements	2 929 \$	491 \$	3 095 \$	3 262 \$	9 598 \$

Au quatrième trimestre de 2021, le total des produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, a diminué de 166 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2021 se sont soldées par une augmentation de 1 765 M\$, comparativement à 1 829 M\$ au quatrième trimestre de 2020. Au quatrième trimestre de 2021, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à une remontée des marchés boursiers au Canada et à la baisse des rendements à long terme des obligations du Canada. Au quatrième trimestre de 2020, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à la baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions et à une remontée des marchés boursiers au Canada.

Au quatrième trimestre de 2021, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 1 164 M\$, une diminution de 102 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2020. La diminution en 2021 est principalement attribuable à la baisse des profits nets réalisés découlant d'un profit à la vente de GLC au quatrième trimestre de 2020. Les profits nets réalisés sur les titres disponibles à la vente ont été de néant pour le quatrième trimestre de 2021, comparativement à 12 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le total des produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a diminué de 6 336 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2021 se sont soldées par une diminution de 1 240 M\$, comparativement à une augmentation de 4 839 M\$ à l'exercice 2020. Les variations de la juste valeur sont principalement attribuables à une hausse des rendements des obligations dans toutes les régions, contrebalancée en partie par une remontée des marchés boursiers au Canada en 2021, comparativement à une baisse des rendements des obligations dans toutes les régions en 2020.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les produits nets tirés des placements réguliers ont diminué de 257 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 502 M\$. La diminution en 2021 est principalement attribuable à la baisse des profits nets réalisés découlant des profits liés aux ventes de GLC et d'IPSI en 2020. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 16 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à 126 M\$ pour l'exercice précédent.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Exploitation canadienne	509 \$	494 \$	446 \$	1 933 \$	1 697 \$
Exploitation européenne	364	352	351	1 415	1 366
Solutions de gestion du capital et des risques	2	2	3	8	11
Exploitation générale	12	14	15	58	59
Total des honoraires et autres produits	887 \$	862 \$	815 \$	3 414 \$	3 133 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance vie et à l'assurance maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte des fonds distincts ou des fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 10,4 G\$, soit une augmentation de 1,1 G\$ par rapport à la période correspondante de 2020, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles conventions de réassurance et des variations des volumes liés aux affaires existantes au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que de la hausse des demandes de réclamation d'assurance collective et de la hausse des rachats au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 42,3 G\$, soit une augmentation de 7,5 G\$ par rapport à l'exercice 2020, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES
Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Charges d'exploitation et frais administratifs	844 \$	721 \$	796 \$	3 175 \$	3 011 \$
Commissions	577	492	560	2 107	2 000
Taxes sur les primes	129	119	120	486	464
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	46	39	43	165	155
Charges financières	28	27	29	110	113
Charges de restructuration	—	—	92	—	92
Total	1 624 \$	1 398 \$	1 640 \$	6 043 \$	5 835 \$

Au cours du quatrième trimestre de 2021, les autres prestations et charges ont diminué de 16 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2020, pour se chiffrer à 1 624 M\$, essentiellement en raison de la baisse des charges de restructuration liées à l'exploitation canadienne, contrebalancée en partie par l'augmentation des commissions attribuable à la hausse des souscriptions au sein des exploitations canadienne et européenne, par la hausse des taxes sur les primes et par la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les autres prestations et charges ont augmenté de 208 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 6 043 M\$. L'augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation des commissions attribuable à la hausse des souscriptions au sein des exploitations canadienne et européenne, par la hausse des taxes sur les primes et par la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des charges de restructuration liées à l'exploitation canadienne.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
ACTIF
Actif administré⁽¹⁾

	31 décembre	
	2021	2020
Actif		
Actif investi	152 204 \$	146 154 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	8 744	8 636
Autres actifs	24 956	25 450
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	240 500	216 050
Total de l'actif	426 404	396 290
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	77 019	74 045
Total de l'actif géré⁽¹⁾	503 423	470 335
Autres actifs administrés ⁽²⁾	29 957	29 425
Total de l'actif administré⁽¹⁾	533 380 \$	499 760 \$

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au 31 décembre 2021, le total de l'actif administré avait augmenté de 33,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2020, pour s'établir à 533,4 G\$, essentiellement en raison des fluctuations des marchés boursiers et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
Obligations				
Obligations d'État et d'organismes publics	46 599 \$	31 %	45 174 \$	31 %
Obligations de sociétés et autres obligations	54 730	36	55 434	38
Total partiel des obligations	101 329	67	100 608	69
Prêts hypothécaires	23 113	15	22 263	15
Actions	13 252	9	10 464	7
Immeubles de placement	7 759	5	6 267	4
Total partiel des placements de portefeuille	145 453	96	139 602	95
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 271	2	3 105	2
Avances consenties aux titulaires de polices	3 480	2	3 447	3
Total de l'actif investi	152 204 \$	100 %	146 154 \$	100 %

Au 31 décembre 2021, l'actif investi totalisait 152,2 G\$, soit une augmentation de 6,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2020. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à l'augmentation des valeurs sur les marchés boursiers et les marchés des immeubles de placement, ainsi qu'aux acquisitions nettes. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2021, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 101,3 G\$, soit 67 % de l'actif investi, contre 100,6 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2020. L'augmentation observée pour le portefeuille d'obligations est essentiellement attribuable aux achats nets, contrebalancés partiellement par une baisse de la juste valeur découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La hausse pour le portefeuille d'obligations de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques découle principalement des nouvelles conventions de réassurance. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99,6 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 80 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2021. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés au fil de l'évolution de la pandémie.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
AAA	14 044 \$	14 %	15 615 \$	16 %
AA	31 350	31	31 513	31
A	35 701	35	34 141	34
BBB	19 837	20	18 997	19
BB ou inférieure	397	—	342	—
Total	101 329 \$	100 %	100 608 \$	100 %

Au 31 décembre 2021, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 0,4 G\$, soit 0,4 % du portefeuille d'obligations, contre 0,3 G\$, ou 0,3 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2020.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2021				31 décembre 2020	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	476 \$	1 503 \$	1 979 \$	9 %	2 063 \$	9 %
Résidences multifamiliales	2 930	2 400	5 330	23	5 262	24
Prêts hypothécaires rechargeables	—	2 609	2 609	11	2 020	9
Biens commerciaux	218	12 977	13 195	57	12 918	58
Total	3 624 \$	19 489 \$	23 113 \$	100 %	22 263 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 23,1 G\$, soit 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021, comparativement à 22,3 G\$, ou 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2020. L'augmentation du total du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable au nombre de montages de prêts hypothécaires rechargeables. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,6 G\$, soit 16 % du portefeuille de prêts hypothécaires. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables, qui correspond à la moyenne pondérée du total du solde impayé des prêts, divisée par la valeur d'expertise des propriétés, était de 31 % (26 % au 31 décembre 2020).

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2021					31 décembre 2020				
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Magasins et centres commerciaux	3 770 \$	991 \$	2 \$	30 \$	4 793 \$	3 799 \$	1 116 \$	3 \$	48 \$	4 966 \$
Bâtiments industriels	3 126	617	30	143	3 916	2 516	774	1	109	3 400
Immeubles de bureaux	2 088	1 209	18	35	3 350	2 252	1 369	19	36	3 676
Autres	380	736	—	20	1 136	316	542	—	18	876
Total	9 364 \$	3 553 \$	50 \$	228 \$	13 195 \$	8 883 \$	3 801 \$	23 \$	211 \$	12 918 \$

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Ontario	1 089 \$	55 %	1 106 \$	54 %
Québec	353	18	405	20
Saskatchewan	106	5	99	5
Alberta	101	5	110	5
Terre-Neuve	81	4	91	4
Colombie-Britannique	77	4	87	4
Nouveau-Brunswick	62	3	57	3
Manitoba	56	3	51	2
Nouvelle-Écosse	49	3	53	3
Autres	5	—	4	—
Total	1 979 \$	100 %	2 063 \$	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 619 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 21 % (24 % au 31 décembre 2020). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et le ratio prêt-valeur à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 31 décembre 2021 (21 ans au 31 décembre 2020).

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 21,0 G\$, soit 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2021, comparativement à 16,7 G\$, ou 11 % de l'actif investi, au 31 décembre 2020. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 2,3 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 0,5 G\$ des actions non cotées en bourse découlent des achats et des hausses des valeurs de marché. L'augmentation de 1,5 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les acquisitions de biens immobiliers et les hausses des valeurs de marché.

Portefeuille de participations

Portefeuille de participations par type	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Actions cotées en bourse	12 227 \$	58 %	9 967 \$	60 %
Actions non cotées en bourse	1 025	5	497	3
Total partiel	13 252	63	10 464	63
Immeubles de placement	7 759	37	6 267	37
Total	21 011 \$	100 %	16 731 \$	100 %

Immeubles de placement⁽¹⁾

	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Exploitation générale	Total	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Exploitation générale	Total
Bâtiments industriels	1 740 \$	1 009 \$	— \$	2 749 \$	861 \$	812 \$	— \$	1 673 \$
Immeubles de bureaux	1 384	626	—	2 010	1 328	637	—	1 965
Commerces de détail	227	848	—	1 075	198	814	—	1 012
Autres	1 562	359	4	1 925	1 239	375	3	1 617
Total	4 913 \$	2 842 \$	4 \$	7 759 \$	3 626 \$	2 638 \$	3 \$	6 267 \$

⁽¹⁾ L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d’être saisis, les immeubles de placement saisis et d’autres actifs pour lesquels la direction n’a plus l’assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Charge pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Charge pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	11 \$	— \$	(5) \$	6 \$	12 \$	— \$	(4) \$	8 \$
Disponibles à la vente	—	—	—	—	2	—	—	2
Prêts et créances	99	—	(28)	71	80	—	(57)	23
Total	110 \$	— \$	(33) \$	77 \$	94 \$	— \$	(61) \$	33 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur a totalisé 110 M\$, ou 0,1 % de l’actif investi, au 31 décembre 2021, comparativement à 94 M\$, ou 0,1 %, au 31 décembre 2020, soit une augmentation nette de 16 M\$. L’augmentation s’explique principalement par une perte de valeur des prêts hypothécaires commerciaux, contrebalancée en partie par la cession de prêts hypothécaires précédemment dépréciés.

La charge pour perte de valeur s’établissait à 33 M\$ au 31 décembre 2021, contre 61 M\$ au 31 décembre 2020. La diminution est essentiellement attribuable à la cession de prêts hypothécaires précédemment dépréciés, facteur partiellement contrebalancé par une perte de valeur des prêts hypothécaires commerciaux. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d’autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu’à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021.

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d’élément des passifs relatifs aux contrats d’assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l’Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables. Les charges reflètent les notations actuelles et les ajustements futurs potentiels des notations. Aucune charge n’a été établie pour les titres d’emprunt de gouvernements ou liés à des gouvernements qui sont assortis d’une notation A+ ou supérieure et dont l’émetteur est monétairement souverain.

Au 31 décembre 2021, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d’assurance se chiffrait à 2 601 M\$, comparativement à 2 554 M\$ au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 47 M\$. L’augmentation s’explique principalement par les activités normales, contrebalancées en partie par les fluctuations des taux d’intérêt.

Les charges pour perte de valeur de 33 M\$ (61 M\$ au 31 décembre 2020) et les charges actuarielles pour pertes de crédit futures liées aux passifs relatifs aux contrats d’assurance de 2 601 M\$ (2 554 M\$ au 31 décembre 2020) représentaient au total 2,0 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2021 (2,0 % au 31 décembre 2020).

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n’a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l’utilisation d’instruments financiers dérivés en 2021. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l’International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l’exposition à des contreparties précises dans l’éventualité de l’annulation d’une transaction, ce qui comprend, mais sans s’y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d’une contrepartie au moyen des créditeurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l’ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d’offrir et d’accepter des garanties à l’égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2021, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 65 M\$ (141 M\$ au 31 décembre 2020) et un montant de 465 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (533 M\$ au 31 décembre 2020). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué en 2021, principalement en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt du marché sur les swaps de taux d'intérêt receveurs de taux fixes et payeurs de taux variables. Les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont diminué, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport à la livre sterling et à l'euro sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars canadiens.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 7,5 G\$, pour se chiffrer à 27,6 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 582 M\$ au 31 décembre 2021, comparativement à 669 M\$ au 31 décembre 2020. La diminution découle principalement de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt du marché sur les swaps de taux d'intérêt receveurs de taux fixes et payeurs de taux variables. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2021 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2021. Se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour le détail des notations des contreparties aux dérivés de la compagnie.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2021	2020
Goodwill	6 382 \$	6 386 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	1 224	1 236
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	1 138	1 014
Total	8 744 \$	8 636 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ont augmenté de 0,1 G\$ pour s'établir à 8,7 G\$ au 31 décembre 2021. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont demeurés comparables à ceux de l'exercice précédent. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 0,1 G\$, pour s'établir à 1,1 G\$, principalement en raison des entrées de logiciels.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2021, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2021. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général
Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2021	2020
Actifs au titre des cessions en réassurance	8 794 \$	8 924 \$
Fonds détenus par des assureurs cédants	7 555	8 455
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	4 841	4 525
Autres actifs	1 836	1 711
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	552	555
Instruments financiers dérivés	582	669
Actifs d'impôt différé	266	232
Impôt exigible	242	87
Immobilisations corporelles	288	292
Total	24 956 \$	25 450 \$

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2021 totalisaient 25,0 G\$, soit 0,5 G\$ de moins qu'au 31 décembre 2020. La diminution est principalement attribuable à une baisse de 0,9 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants et à une diminution de 0,1 G\$ des actifs au titre des cessions en réassurance, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation de 0,3 G\$ des primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir et par une augmentation de 0,1 G\$ des autres actifs.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts
Fonds distincts

	31 décembre	
	2021	2020
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	134 541 \$	112 652 \$
Obligations	34 417	34 396
Trésorerie et autres	11 633	15 901
Immeubles de placement	12 776	12 430
Fonds communs de placement	44 008	39 181
Total partiel	237 375	214 560
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	3 125	1 490
Total	240 500 \$	216 050 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 24,5 G\$ au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020, pour s'établir à 240,5 G\$. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 24,7 G\$, par un montant de 2,8 G\$ lié à l'acquisition d'Ark Life et par des dépôts nets de 2,4 G\$, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises de 7,2 G\$.

Actif des fonds communs de placement exclusifs
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels⁽¹⁾

	31 décembre	
	2021	2020
Actif des fonds communs de placement⁽¹⁾		
Combinaison d'actions	1 758 \$	2 198 \$
Actions de croissance	1 097	1 754
Actions – valeur	1 146	1 260
Titres à revenu fixe	1 542	1 782
Marché monétaire	199	317
Total partiel	5 742 \$	7 311 \$
Actif des comptes institutionnels⁽¹⁾		
Actions	46 354 \$	39 715 \$
Titres à revenu fixe	16 879	17 206
Autres	8 044	9 813
Total partiel	71 277 \$	66 734 \$
Total de l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels⁽¹⁾⁽²⁾	77 019 \$	74 045 \$

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2021, l'actif des comptes institutionnels comprenait un actif de 10,8 G\$ géré pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco.

Au 31 décembre 2021, le total de l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels s'élevait à 77,0 G\$, en hausse de 3,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2020, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés, contrebalancée en partie par les sorties nettes de trésorerie et par l'incidence des fluctuations des devises.

PASSIF
Total du passif

	31 décembre	
	2021	2020
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	150 530 \$	146 004 \$
Actions privilégiées	1 000	1 000
Autres passifs du fonds général	9 945	10 179
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	240 500	216 050
Total	401 975 \$	373 233 \$

Le total du passif a augmenté de 28,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2020, passant ainsi à 402,0 G\$ au 31 décembre 2021.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 24,5 G\$ en raison essentiellement de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 24,7 G\$, du montant de 2,8 G\$ lié à l'acquisition d'Ark Life et des dépôts nets de 2,4 G\$, facteurs contrebalancés partiellement par l'incidence des fluctuations des devises de 7,2 G\$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 4,5 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, des variations normales des affaires et des acquisitions d'entreprises, facteurs contrebalancés en partie par des ajustements de la juste valeur et par l'incidence des fluctuations des devises.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation				Total
		Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	
31 décembre 2021						
Obligations	23 769 \$	23 620 \$	33 208 \$	6 393 \$	19 \$	87 009 \$
Prêts hypothécaires	11 598	4 661	5 891	80	—	22 230
Actions	8 588	3 116	391	—	—	12 095
Immeubles de placement	4 021	579	2 743	—	—	7 343
Autres actifs ⁽¹⁾	5 439	2 804	4 982	6 673	1 955	21 853
Total	53 415 \$	34 780 \$	47 215 \$	13 146 \$	1 974 \$	150 530 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	53 415 \$	34 780 \$	47 215 \$	13 146 \$	1 974 \$	150 530 \$
31 décembre 2020						
Obligations	24 303 \$	23 898 \$	34 941 \$	2 365 \$	38 \$	85 545 \$
Prêts hypothécaires	10 966	4 498	5 746	52	—	21 262
Actions	6 214	2 789	332	—	—	9 335
Immeubles de placement	2 992	360	2 536	—	—	5 888
Autres actifs ⁽¹⁾	5 141	3 904	4 533	8 145	2 251	23 974
Total	49 616 \$	35 449 \$	48 088 \$	10 562 \$	2 289 \$	146 004 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	49 616 \$	35 449 \$	48 088 \$	10 562 \$	2 289 \$	146 004 \$

⁽¹⁾ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général
Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2021	2020
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	2 006 \$	2 174 \$
Autres passifs	3 162	3 760
Créditeurs	1 945	1 493
Débiteures et autres instruments d'emprunt	745	768
Instruments financiers dérivés	1 005	1 150
Passif d'impôt différé	922	586
Impôt exigible	160	248
Total	9 945 \$	10 179 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 9,9 G\$ au 31 décembre 2021, une baisse de 0,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2020 qui découle principalement de la diminution de 0,6 G\$ des autres passifs attribuable aux prestations de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi, d'une diminution de 0,2 G\$ des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance ainsi que d'une diminution de 0,1 G\$ des instruments financiers dérivés. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une augmentation de 0,5 G\$ des créditeurs et une augmentation de 0,3 G\$ des passifs d'impôt différé.

Les autres passifs, qui s'établissent à 3,2 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour le détail des débiteures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum (GRM) en Allemagne.

Les produits assortis d'une GRM offerts par la compagnie en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL) détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une GRM. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2021, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 2 502 M\$ (2 522 M\$ au 31 décembre 2020).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	31 décembre 2021			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	36 808 \$	— \$	9 \$	18 \$	18 \$
Exploitation européenne	11 645	2	—	732	732
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽²⁾	908	189	—	—	189
Total	49 361 \$	191 \$	9 \$	750 \$	939 \$

⁽¹⁾ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2021 pour chaque police.

⁽²⁾ L'exposition de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2021 a diminué de 355 M\$ par rapport au 31 décembre 2020, pour s'établir à 939 M\$. La diminution s'explique principalement par l'augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2021, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 3 M\$ pour le trimestre (néant pour le quatrième trimestre de 2020) et à 10 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice (20 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2020), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2021, les débetures et les autres instruments d'emprunt ont diminué de 23 M\$ par rapport au 31 décembre 2020, pour se chiffrer à 745 M\$.

Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour obtenir plus de détails sur les débetures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2021, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2021 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 53 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 55 M\$ au 31 décembre 2020).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Lifeco. Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 31 décembre 2021, 2 407 384 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 884 M\$ étaient émises et en circulation (2 407 384 actions d'une valeur de 7 884 M\$ au 31 décembre 2020).

Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres attribuables aux actionnaires

Au 31 décembre 2021, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la compagnie s'établissait à 24,4 G\$, contre 23,1 G\$ au 31 décembre 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du surplus cumulé de 1,2 G\$ qui découle de la baisse du paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires, ainsi qu'à une hausse de 0,3 G\$ du surplus attribuable au compte de participation qui découle de la hausse du bénéfice net attribuable aux actionnaires du compte de participation.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL
LIQUIDITÉS
Total des actifs liquides

	Au 31 décembre 2021		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	3 271 \$	21 \$	3 250 \$
Obligations à court terme ⁽²⁾	3 464	1 470	1 994
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	6 735 \$	1 491 \$	5 244 \$
Obligations d'État ⁽²⁾	44 604 \$	10 675 \$	33 929 \$
Obligations de sociétés ⁽²⁾	53 261	20 332	32 929
Actions ⁽¹⁾	13 252	1 025	12 227
Prêts hypothécaires ⁽¹⁾	23 113	19 707	3 406
Autres actifs et titres négociables	134 230 \$	51 739 \$	82 491 \$
Total des actifs	140 965 \$	53 230 \$	87 735 \$

	31 décembre 2020		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	3 105 \$	7 \$	3 098 \$
Obligations à court terme ⁽²⁾	3 343	1 055	2 288
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	6 448 \$	1 062 \$	5 386 \$
Obligations d'État ⁽²⁾	42 886 \$	11 259 \$	31 627 \$
Obligations de sociétés ⁽²⁾	54 379	18 908	35 471
Actions ⁽¹⁾	10 464	497	9 967
Prêts hypothécaires ⁽¹⁾	22 263	18 478	3 785
Autres actifs et titres négociables	129 992 \$	49 142 \$	80 850 \$
Total des actifs	136 440 \$	50 204 \$	86 236 \$

⁽¹⁾ Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

⁽²⁾ Se reporter à la note 8ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 31 décembre 2021, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 5,2 G\$ (5,4 G\$ au 31 décembre 2020) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 82,5 G\$ (80,9 G\$ au 31 décembre 2020). De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales à lui verser des dividendes. Les filiales de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales de verser des dividendes à la compagnie. Le 4 novembre 2021, le BSIF a retiré les directives qu'il avait fournies en mars 2020, au début de la pandémie de COVID-19, à savoir qu'il s'attendait à ce que les banques canadiennes et les assureurs canadiens suspendent les rachats d'actions et n'augmentent pas les versements de dividendes. Au Royaume-Uni et en Irlande, où certaines des filiales réglementées de la compagnie exercent leurs activités, les autorités de réglementation ont maintenu leurs directives selon lesquelles les compagnies d'assurance devraient faire preuve de prudence à l'égard des distributions de dividendes, des rachats d'actions et d'autres opérations similaires. Toutefois, à la fin du troisième trimestre de 2021, les autorités de réglementation d'Irlande ont retiré le plafond temporaire qu'elles imposaient aux grandes compagnies d'assurance, comme Irish Life Assurance plc. Se reporter à la rubrique Gestion des risques – Répercussions de la pandémie de COVID-19, pour une analyse plus détaillée du contexte actuel.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 864 \$	1 347 \$	9 249 \$	4 423 \$
Financement	(419)	(502)	(1 590)	(2 231)
Investissement	(1 639)	(880)	(7 419)	(2 365)
	(194)	(35)	240	(173)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(13)	(15)	(74)	42
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(207)	(50)	166	(131)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 478	3 155	3 105	3 236
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 271 \$	3 105 \$	3 271 \$	3 105 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 207 M\$ par rapport au 30 septembre 2021. Au cours du quatrième trimestre de 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 864 M\$, soit une augmentation de 517 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2020 qui s'explique essentiellement par l'incidence d'une nouvelle convention de réassurance. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 419 M\$ et ont servi au paiement des dividendes sur actions ordinaires. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, la compagnie a affecté des flux de trésorerie à l'acquisition d'actifs investis additionnels de 1 639 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 166 M\$ par rapport au 31 décembre 2020. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 9 249 M\$, une hausse de 4 826 M\$ par rapport à l'exercice 2020 qui s'explique essentiellement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 590 M\$ et ont servi au paiement des dividendes sur actions ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 7 419 M\$ à l'acquisition d'actifs investis additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2021

	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	588 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	588 \$
2) Obligations locatives	310	46	38	31	24	21	150
3) Obligations d'achat	134	47	22	12	12	8	33
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	2 431	2 243	188	—	—	—	—
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	197	197	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	3 660 \$	2 533 \$	248 \$	43 \$	36 \$	29 \$	771 \$

- 1) Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- 2) Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021.
- 3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- 4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 825 M\$ US, montant duquel une tranche de 1 521 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2021. La Canada Vie compte cinq facilités principales.
 Le secteur d'activité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.
 Des lettres de crédit d'un montant totalisant 1 313 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie.
 Le montant restant de 208 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.
- 5) Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2021 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice *Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie* du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV de la Canada Vie au 31 décembre 2021 était de 124 % (129 % au 31 décembre 2020).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Capital de première catégorie	12 584 \$	11 593 \$
Capital de deuxième catégorie	4 417	4 568
Total du capital disponible	17 001	16 161
Provision d'excédent et dépôts admissibles	13 225	14 226
Total des ressources en capital	30 226 \$	30 387 \$
Capital requis	24 323 \$	23 607 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	124 %	129 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de un point au cours du trimestre, mais il a diminué de cinq points pour le cumul depuis le début de l'exercice. L'application progressive de l'incidence des modifications du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord qui a été réalisée en 2020 et en 2021 (décrite ci-dessous) a contribué à une diminution de 3 points du ratio pour le cumul depuis le début de l'exercice. Le reste de la diminution pour le cumul depuis le début de l'exercice du ratio du TSAV s'explique par les exigences de capital additionnelles découlant des fluctuations des marchés et de la croissance des nouvelles affaires, facteur contrebalancé en partie par l'incidence favorable du bénéfice net.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 décembre 2021 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront ensuite à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 décembre 2021			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(1) point	0 point	1 point	(1) point

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice-versa. Des taux d'intérêt plus bas donnent lieu à une augmentation de la valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie. Ces estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles, ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement	31 décembre 2021	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(3) points	3 points

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Un changement du niveau et de la structure des taux d'intérêt utilisés pourrait donner lieu à une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV. Il en résulte une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul de lissage pour les produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

Au troisième trimestre de 2020, la compagnie a dû modifier le scénario de risque de taux d'intérêt le plus défavorable qu'elle appliquait pour l'Amérique du Nord. L'incidence cumulative de la modification du scénario au troisième trimestre de 2020 représente une diminution d'environ 5,5 points du ratio du TSAV. La période de lissage sur six trimestres est maintenant terminée. La compagnie a dû procéder à une nouvelle modification du scénario de risque de taux d'intérêt qu'elle appliquait pour l'Amérique du Nord au cours du trimestre considéré. L'incidence nette sur le ratio du TSAV au cours du trimestre de l'approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de cette modification du scénario et de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt au troisième trimestre de 2020 n'a pas été significative.

En raison de la modification du scénario au cours du trimestre considéré, une approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de la réduction des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance avec participation sera appliquée sur les cinq prochains trimestres. Le ratio du TSAV de la Canada Vie devrait augmenter d'environ un point par trimestre en raison du calcul de lissage, en supposant que la compagnie conserve le scénario actuel.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a publié un préavis, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, confirmant le calcul de lissage pour le risque de taux d'intérêt pour les polices avec participation et fournissant des précisions sur le capital disponible pour certains blocs de polices avec participation. Le préavis demeurera en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 2023, où il sera par la suite intégré à la ligne directrice sur le TSAV.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 comprend de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance émis et aux contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice provenant des contrats d'assurance et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière.

Au cours du trimestre, la compagnie a participé à la consultation publique du BSIF portant sur son étude d'impact quantitative pour IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*. La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur pendant que le BSIF finalise les adaptations relatives aux normes comptables IFRS 17 et IFRS 9 en ce qui concerne la ligne directrice sur le TSAV pour 2023. La compagnie travaillera également avec le BSIF sur ses développements concernant les exigences futures relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

NOTATIONS

La compagnie a reçu d'excellentes notations de la part des cinq agences qui lui attribuent des notations, lesquelles sont présentées dans le tableau suivant. La société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), ainsi que les principales filiales en exploitation de Lifeco, y compris la Canada Vie, reçoivent une notation groupée de chaque agence de notation. Les notations ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles. En 2021, les notations attribuées à la Canada Vie sont demeurées inchangées. Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Canada Vie et d'autres grandes sociétés liées sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

Agence de notation	Mesure	Notation
A.M. Best Company	Santé financière	A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	AA
	Santé financière	AA
	Créances de second rang	AA (faible)
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur	AA
	Créances de second rang	A+
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur	Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur	AA
	Créances de second rang	AA-

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de la Canada Vie, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS. Les principaux secteurs à présenter correspondent aux activités de la compagnie touchant le compte de participation et les actionnaires. Les principales unités d'exploitation au sein des secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas associées à une unité d'exploitation particulière.

CONVERSION DES DEVISES

Pour les unités d'exploitation Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

UNITÉS D'EXPLOITATION

EXPLOITATION CANADIENNE

L'exploitation canadienne comprend deux secteurs d'activité distincts, soit Client individuel, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de gestion du patrimoine, des produits d'épargne et des produits axés sur le revenu aux clients individuels, ainsi que Client collectif, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

PROFIL

CLIENT INDIVIDUEL

Le secteur d'activité Client individuel comprend les gammes de produits d'assurance et de gestion du patrimoine vendues aux clients individuels au Canada.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu.

Le secteur d'activité Client individuel est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet au secteur d'activité Client individuel de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

CLIENT COLLECTIF

Le secteur d'activité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement offerts au Canada.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie concentre ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés depuis plusieurs années afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Il s'agit par exemple de produits répondant aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail ou s'attaquant au coût élevé des médicaments, de produits optionnels que les participants aux régimes achètent directement, ainsi que de programmes de mieux-être. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats SAS, c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par le secteur d'activité Client individuel. L'acquisition de Sécurité Indemnité a permis au secteur d'activité Client collectif d'accroître grandement ses capacités en matière de SAS.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise de grandes institutions financières et de sociétés émettrices de cartes de crédit. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

CLIENT INDIVIDUEL

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION ⁽³⁾⁽⁴⁾
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec 17,3 % des nouvelles primes annualisées⁽¹⁾ • Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 13,9 % des nouvelles souscriptions⁽¹⁾ • Leader du secteur avec 25,5 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers⁽²⁾ 	<p>Assurance vie individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie temporaire • Assurance vie universelle • Assurance vie avec participation <p>Protection du vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves <p>Produits individuels de gestion du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'épargne <ul style="list-style-type: none"> • REER • Régimes d'épargne non enregistrés • CELI • REEE Investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Fonds communs de placement • Options de placement garanties • Régimes de revenu de retraite • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Rentes immédiates • Rentes différées • Prêts hypothécaires résidentiels • Produits bancaires 	<p>Solutions conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 306 conseillers en sécurité financière <p>Partenariats liés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 090 courtiers indépendants associés aux 32 agents généraux • 1 214 conseillers associés aux 14 agents nationaux • 1 616 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie • 84 courtiers directs et groupes de producteurs <p>Groupe Financier Horizons⁽⁵⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 300 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada Vie. <p>Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers de Solutions conseillers) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 049 représentants en placement

⁽¹⁾ Période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

⁽²⁾ Au 30 novembre 2021.

⁽³⁾ Au 31 décembre 2021.

⁽⁴⁾ Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. Les partenariats liés et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2021.

⁽⁵⁾ Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2021 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

CLIENT COLLECTIF

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif au Canada.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 27 800 promoteurs de régimes⁽¹⁾ • 21 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés⁽²⁾ • Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 7,0 millions de participants aux régimes⁽¹⁾ • 19 % des régimes de capitalisation collectifs⁽²⁾ 	<p>Assurance vie et assurance maladie collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Assurance à l'intention des expatriés • Assurance maladie complémentaire <p>Assurance créances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance contre les maladies graves <p>Services de retraite et de placement collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de capitalisation collectifs, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes d'épargne non enregistrés Investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes différées • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Régimes de services de gestion de placements uniquement <ul style="list-style-type: none"> Investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières <p>Produits et services spécialisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue^{MC} • Best Doctors^{MC} • Contact • Assurance maladie individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 610 employés répartis dans 24 bureaux au pays, incluant 112 directeurs de comptes⁽¹⁾. • Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2021.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2020.

CONCURRENCE

CLIENT INDIVIDUEL

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution pour les produits individuels de gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

CLIENT COLLECTIF

Le marché de l'assurance vie et de l'assurance maladie collectives au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 21 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

FAITS NOUVEAUX EN 2021

- Le 1^{er} décembre 2021, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), la plus importante souscription de l'histoire du marché des garanties collectives au Canada. Par conséquent, à compter du 1^{er} juillet 2023, le secteur d'activité Client collectif favorisera le bien-être de 1,5 million de Canadiens de plus et couvrira les fonctionnaires admissibles et les personnes à leur charge d'un océan à l'autre. La compagnie prévoit s'occuper de l'administration de demandes de règlement estimées à 26 G\$ au nom du RSSFP aux termes d'un contrat de 12 ans. Le RSSFP représente plus de 3 % du marché des garanties collectives.
- Le 1^{er} septembre 2021, la Canada Vie a conclu l'acquisition de SécurIndemnité inc., une société de gestion de soins de santé de premier plan qui administre les demandes de règlement pour soins médicaux et soins dentaires d'entreprises publiques et privées au Canada. L'acquisition a donné lieu à une augmentation de 1,25 million du nombre de participants de régimes de la Canada Vie pour des paiements de réclamations annuels s'élevant à plus de 1,2 G\$.

- En 2021, la Canada Vie a lancé de nouveaux fonds qui cherchent à investir dans des entreprises qui mettent en œuvre de solides pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
 - Lancés le 20 septembre 2021, les Portefeuilles durables Canada Vie offrent aux investisseurs un accès à des placements diversifiés parmi les catégories d'actifs, les régions et les stratégies de placement responsables.
 - Les fonds durables à date cible Canada Vie, lancés le 7 décembre 2021, offrent des options d'investissement durable aux promoteurs et aux participants de régime, qui aideront ces derniers à atteindre leurs objectifs d'épargne-retraite. Ces fonds sont les premiers du genre dans le marché des régimes collectifs au Canada et sont exclusifs à la Canada Vie.
- En 2021, la Canada Vie a lancé de nouveaux produits et services afin d'améliorer l'expérience des clients et de les aider à atteindre leurs objectifs en matière de finances et de bien-être.
 - Depuis le 2 décembre 2021, le programme de thérapie cognitivo-comportementale sur Internet (TCCi) de Dialogue est offert à tous les utilisateurs de Consult+ au Canada, lequel donne accès en temps utile à un soutien en santé mentale.
 - La Canada Vie a commencé à offrir le programme RevueRx de HumanisRx à ses clients qui touchent des prestations d'assurance invalidité et qui ont des besoins complexes ou uniques en matière de médicaments. La Canada Vie est le premier assureur national à offrir un service d'examen des médicaments en contexte d'invalidité.
 - Le nouveau produit personnalisable *Ma Temporaire* a été lancé le 5 avril 2021. Ce produit permet aux clients de la compagnie de choisir l'option de protection qui leur convient le mieux.
- En 2021, la Canada Vie a lancé de nouvelles plateformes pour aider les conseillers à améliorer les entreprises et à satisfaire davantage de Canadiens :
 - Une plateforme de planification financière numérique novatrice, grâce à un partenariat avec Conquest Planning Inc., qui permet à son réseau Solutions conseillers de simplifier le processus de planification et d'élaborer des plans de façon efficace dans le but de répondre aux objectifs uniques des clients.
 - Une plateforme de vente numérique intuitive, grâce à un partenariat avec CapIntel, qui contribue à rationaliser les activités de conformité des conseillers, leur permettant ainsi de maximiser le temps passé avec leurs clients.
- Le 1^{er} juillet 2021, le domicile des Jets de Winnipeg et des Moose du Manitoba a été officiellement renommé le Canada Life Centre^{MD}. L'entente de commandite, d'une durée de 10 ans, avec True North Sports + Entertainment donne à la Canada Vie une visibilité nationale de sa marque et dans les médias, puisque l'aréna accueille habituellement plus de 140 événements chaque année et qu'il est reconnu comme l'un des sites sportifs et de divertissement de premier plan en Amérique du Nord.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Bénéfice net					
Client individuel	122 \$	138 \$	(8) \$	545 \$	321 \$
Client collectif	204	165	189	715	669
Bénéfice net	326 \$	303 \$	181 \$	1 260 \$	990 \$
Souscriptions⁽¹⁾					
Produits individuels d'assurance	120 \$	93 \$	116 \$	421 \$	408 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	3 274	2 402	2 818	11 468	9 133
Produits collectifs d'assurance	189	101	111	667	414
Produits collectifs de gestion du patrimoine	1 298	870	684	3 869	2 316
Souscriptions⁽¹⁾	4 881 \$	3 466 \$	3 729 \$	16 425 \$	12 271 \$
Honoraires et autres produits					
Client individuel	292 \$	296 \$	251 \$	1 138 \$	981 \$
Client collectif	217	198	195	795	716
Honoraires et autres produits	509 \$	494 \$	446 \$	1 933 \$	1 697 \$

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2021, le bénéfice net a augmenté de 145 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 326 M\$. L'augmentation s'explique principalement par l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction dans les secteurs d'activité Client individuel et Client collectif et par l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité dans le secteur d'activité Client collectif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net a augmenté de 270 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 260 M\$. L'augmentation s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de la morbidité dans le secteur d'activité Client collectif, par l'incidence favorable de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction dans les secteurs d'activité Client individuel et Client collectif, et par les incidences positives liées aux marchés, comparativement à des incidences négatives en 2020, lesquelles découlaient du recul et de la volatilité enregistrés sur les marchés boursiers au premier trimestre de 2020 et de leur incidence sur les garanties liées aux fonds distincts et l'inefficacité de la couverture connexe.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2021, les souscriptions ont augmenté de 1,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,9 G\$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique, de produits individuels et collectifs de fonds distincts et de produits individuels de fonds communs de placement de tiers.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les souscriptions ont augmenté de 4,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 16,4 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits individuels et collectifs de fonds distincts, des souscriptions de produits collectifs de gestion du patrimoine et d'assurance sur le marché des grandes affaires au cours du premier trimestre de l'exercice, ainsi que d'une hausse des souscriptions de produits individuels de fonds communs de placement.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2021 ont augmenté de 63 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 509 M\$, ce qui est principalement attribuable à la hausse des honoraires dans les secteurs d'activité Client individuel et Client collectif par suite de l'augmentation de l'actif administré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les honoraires et autres produits ont augmenté de 236 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 933 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

PERSPECTIVES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

CLIENT INDIVIDUEL

Le secteur d'activité Client individuel a affiché de solides résultats en 2021 pour ses activités principales. La compagnie est en bonne posture pour 2022 et les années à venir, compte tenu des gains en efficacité et de l'orientation apportés par la nouvelle marque unique, ainsi que de la réputation de la compagnie en matière de vigueur et de stabilité, de ses pratiques commerciales axées sur la prudence et de la profondeur et de l'étendue de ses canaux de distribution.

En 2022, le secteur d'activité Client individuel poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies visant à la positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide adaptée à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des taux d'intérêt à long terme et de la compression des honoraires.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. La compagnie cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des initiatives stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

CLIENT COLLECTIF

En 2021, le secteur d'activité Client individuel a affiché de solides résultats et a maintenu sa position concurrentielle sur le marché canadien de l'assurance collective, détenant une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue du montant net des primes reçues.

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur le taux d'emploi général au Canada, laquelle pourrait influencer la réduction naturelle des effectifs au sein des régimes collectifs existants, quoique cette influence ait été limitée jusqu'ici. L'incertitude demeure quant à l'avenir de l'économie, mais les mesures de soutien mises en place par les employeurs et la Canada Vie ont contribué à préserver les programmes d'épargne et d'avantages essentiels pour ceux qui ont dû réduire leurs heures de travail, être temporairement mis à pied ou prendre congé.

En 2022, le secteur d'activité Client collectif poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies de base visant à favoriser la croissance des activités. Elle prévoit améliorer sa position concurrentielle sur le marché en se concentrant sur l'accroissement de sa résilience opérationnelle. Le secteur d'activité Client collectif améliorera sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les technologies numériques et l'intelligence artificielle. Le secteur d'activité Client collectif prévoit également tirer parti de l'obtention du contrat pour l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique en se dotant de capacités numériques supplémentaires qui seront exploitées par le reste de l'entreprise afin d'améliorer l'efficacité et le service à la clientèle.

L'accent mis sur la résilience opérationnelle combiné à une forte culture de gestion des charges sera un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers en 2022 et par la suite. Tout en se concentrant sur l'ensemble des secteurs d'activité, le secteur d'activité Client collectif prévoit axer davantage son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des activités d'assurance invalidité afin d'en favoriser la croissance et la rentabilité.

Le secteur d'activité Client collectif cherchera également à élargir son territoire de distribution et à profiter de son bassin de participants en offrant des produits améliorés qui seront plus facilement accessibles à ses participants. Le secteur d'activité Client collectif compte tirer parti de sa récente acquisition de Sécurité Indemnité et de ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois secteurs d'activité distincts qui fournissent des services aux clients au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, et elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates. Les unités d'exploitation britannique et allemande exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité d'exploitation irlandaise exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

PROFIL

ROYAUME-UNI

Les principaux produits offerts par le secteur d'activité Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite), d'assurance individuelle et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière et des conseillers en avantages du personnel indépendants au Royaume-Uni et à l'île de Man.

IRLANDE

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance vie individuelle et collective, d'assurance maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La compagnie détient également un certain nombre d'entreprises de services-conseils en avantages du personnel et en gestion du patrimoine en Irlande.

ALLEMAGNE

Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation Allemagne sont des produits individuels et collectifs d'assurance vie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

EXPLOITATION EUROPÉENNE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché de l'assurance vie collective de 24 %⁽¹⁾ Part de marché de la protection du revenu collective de 16 %⁽¹⁾ Part de marché des rentes immédiates de 16 % (conseillers seulement)⁽²⁾ Une des principales compagnies internationales d'assurance vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 15 %⁽³⁾ Parmi les cinq premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 8 % (conseillers seulement)⁽³⁾ Un concurrent primé sur le marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 12 %⁽⁴⁾ <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché de l'assurance vie de 34 %⁽⁵⁾ Part de marché de l'assurance vie et des services de retraite pour les particuliers de 26 %⁽⁶⁾ Part de marché des régimes de retraite et d'assurance collectifs et des produits de rentes de sociétés de 45 %⁽⁶⁾ ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 103 G€⁽⁷⁾ Troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health, avec une part de marché de 21 %⁽⁸⁾ <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Détient une part de 4 % du marché des courtiers⁽⁷⁾ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de rentes immédiates individuelles et collectives Rentes à échéance fixe Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) Produits individuels et collectifs d'assurance vie Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) Produits individuels et collectifs d'assurance contre les maladies graves Prêts hypothécaires rechargeables <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs Produits de rentes immédiates individuelles et collectives Assurance maladie Services de gestion du patrimoine Produits de placement et d'épargne individuels Gestion de placements pour des clients institutionnels <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de retraite Protection du revenu (invalidité) Assurance contre les maladies graves Rentes variables (produits assortis d'une GRM) Assurance vie individuelle 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Banques privées Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants Conseillers en retraite et en placements Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants Agents liés à plusieurs sociétés

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2020.

⁽²⁾ La part de marché se fonde sur les données pour le deuxième trimestre de 2021 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

⁽³⁾ La part de marché est basée sur les souscriptions pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021.

⁽⁴⁾ Statistiques du marché du Equity Release Council pour la période allant du quatrième trimestre de 2020 au troisième trimestre de 2021.

⁽⁵⁾ Au 31 octobre 2021.

⁽⁶⁾ Au 30 juin 2021.

⁽⁷⁾ Au 31 décembre 2021.

⁽⁸⁾ Au 30 septembre 2021.

CONCURRENCE

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits de rentes immédiates, aux produits de gestion du patrimoine et aux produits d'assurance collective, dont elle est un chef de file du marché. En additionnant les souscriptions de produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des placements en obligations au Royaume-Uni.

Au cours des dernières années, la compagnie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre en ce qui concerne les rentes individuelles, ce qui a fait croître la part des clients qui ont souscrit des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter de la plus grande souplesse en matière de retraite introduite au cours des dernières années. La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers grâce à son expertise en matière de prêts hypothécaires rechargeables, lesquels représentent une part importante du marché des produits de retraite. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché et la demande des fiduciaires demeure élevée. La taille du marché devrait augmenter alors que la capitalisation des régimes de retraite s'améliore et que les fiduciaires cherchent à réduire les risques. Forte de son expertise et de son expérience à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée pour poursuivre la croissance de ses nouvelles affaires en matière de rentes collectives.

Dans le cadre de ses activités internationales de gestion du patrimoine, la compagnie a poursuivi ses efforts pour accroître les souscriptions dans le marché de détail et pour maintenir sa présence marquée dans le secteur institutionnel. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

IRLANDE

La compagnie est toujours la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, alors que la part de marché d'Irish Life Assurance s'établissait à 34 % au 31 octobre 2021. Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie d'un important réseau de distribution par courtiers, du plus grand bassin d'agents de ventes directes et du plus important réseau de distribution par Bancassurance (relations avec cinq banques). On s'attend à ce que deux des banques de moindre envergure se retirent du marché irlandais en 2022.

Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 103 G€ au 31 décembre 2021. À titre de chef de file du marché national, ILIM met l'accent sur la durabilité, plus particulièrement sur la question des changements climatiques, en élargissant sa gamme de solutions durables, en concrétisant son engagement à lutter contre les changements climatiques et en devenant l'un des premiers gestionnaires d'actifs en Irlande à présenter son information conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Toutes les solutions exclusives d'ILIM respectent les nouveaux critères de durabilité, y compris le produit phare d'Irish Life, soit les portefeuilles à catégories d'actifs multiples, qui sont devenus le premier produit phare en Irlande à respecter cette nouvelle norme. ILIM a continué d'élargir sa gamme de fonds immobiliers et d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs, de placements guidés par le passif et de rentes collectives offerts aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure.

L'actif géré de Setanta Asset Management s'établissait à environ 15 G€ au 31 décembre 2021.

La marque Irish Life Health figure parmi les trois plus importantes sur le marché irlandais.

ALLEMAGNE

La compagnie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La compagnie figure parmi les six principaux fournisseurs de ce marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services. La faiblesse des taux d'intérêt associée aux produits d'assurance allemands traditionnels a posé des difficultés, menant à une concurrence accrue pour les produits de garantie hybrides simplifiés offerts par la Canada Vie.

FAITS NOUVEAUX EN 2021

- Au cours du deuxième trimestre de 2021, une entente de coentreprise à parts égales a été conclue entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited afin de créer une nouvelle compagnie d'assurance vie. La nouvelle compagnie d'assurance vie, qui devrait être créée au cours des 12 prochains mois, offrira aux clients d'AIB une vaste gamme d'options en matière de placement, d'épargne, de régimes de retraite et d'assurance vie, lesquelles seront renforcées par des solutions numériques permettant l'accès continu à des conseillers en sécurité financière qualifiés. La compagnie a engagé des coûts de transaction de 3 M\$ liés à cette entente au cours du quatrième trimestre de 2021. Une fois la nouvelle compagnie établie, l'entente de distribution existante entre AIB et Irish Life prendra fin. L'entente de coentreprise est assujettie aux approbations réglementaires et aux processus d'autorisation habituels.
- Le 1^{er} novembre 2021, Irish Life a conclu l'acquisition annoncée précédemment d'Ark Life Assurance Company dac (Ark Life) auprès de Phoenix Group Holdings plc moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 230 M€. Ark Life, qui n'accepte plus d'affaires nouvelles, administre un éventail de régimes de retraite, d'épargne et de protection pour le compte de ses clients du marché irlandais.
- Au cours du troisième trimestre de 2021, Irish Life Investment Managers (ILIM) a publié un rapport portant sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Le rapport présente l'engagement d'ILIM en matière d'investissement durable, lequel consiste à offrir une transparence accrue à ses parties intéressées en ce qui a trait à des questions clés en matière de durabilité.
- Au cours du quatrième trimestre de 2021, les primes annuelles récurrentes du secteur d'activité des régimes de retraite collectifs à cotisations définies (CD) ont dépassé 1 G€. Au cours de la même période, Irish Life a remporté le prix « Excellence in DC » pour la deuxième année consécutive aux Irish Pensions Awards de 2021.
- Au cours de l'exercice, les activités internationales de gestion du patrimoine de la compagnie au Royaume-Uni ont remporté le prix « Best International Life Group – U.K. » décerné lors de la cérémonie des Global Financial Services Awards de 2021 pour la vaste gamme de produits et le service à la clientèle de la compagnie, ainsi que pour l'engagement envers le secteur et la qualité dont celle-ci fait preuve.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Bénéfice net					
Royaume-Uni	168 \$	200 \$	172 \$	525 \$	494 \$
Irlande	73	142	67	353	379
Allemagne	43	46	48	226	175
Exploitation générale européenne	(20)	(5)	(2)	(36)	(9)
Bénéfice net	264 \$	383 \$	285 \$	1 068 \$	1 039 \$
Primes et dépôts⁽¹⁾					
Royaume-Uni	1 239 \$	2 339 \$	1 361 \$	5 940 \$	4 191 \$
Irlande	6 652	6 615	6 191	25 599	27 804
Allemagne	438	334	374	1 417	1 262
Primes et dépôts⁽¹⁾	8 329 \$	9 288 \$	7 926 \$	32 956 \$	33 257 \$
Souscriptions⁽¹⁾					
Produits d'assurance	909 \$	1 930 \$	1 078 \$	4 202 \$	2 651 \$
Produits de gestion du patrimoine	6 331	6 821	5 826	25 350	26 981
Souscriptions⁽¹⁾	7 240 \$	8 751 \$	6 904 \$	29 552 \$	29 632 \$
Honoraires et autres produits					
Royaume-Uni	42 \$	48 \$	43 \$	175 \$	168 \$
Irlande	200	189	189	772	753
Allemagne	122	115	119	468	445
Honoraires et autres produits	364 \$	352 \$	351 \$	1 415 \$	1 366 \$

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2021, le bénéfice net a diminué de 21 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 264 M\$. La diminution est principalement attribuable aux coûts de transaction et aux provisions liées à la contrepartie éventuelle relatifs aux acquisitions récentes en Irlande, à une perte nette à la cession d'entreprises pour l'exploitation générale européenne et à la baisse de l'apport de la révision des hypothèses actuarielles. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats favorables au chapitre de la morbidité et les modifications de certaines estimations liées à l'impôt au Royaume-Uni, ainsi que par la croissance des honoraires en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net a augmenté de 29 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 068 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre de la morbidité, à la croissance des honoraires, à un profit à la liquidation d'un régime de retraite en Irlande et à l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt en Allemagne en raison de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que par l'incidence défavorable des modifications des lois fiscales sur les passifs d'impôt différé, par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par un profit net lié à la vente d'IPSI au troisième trimestre de 2020.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2021, les souscriptions ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,2 G\$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de régime de placement seulement en Irlande, de la croissance des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni et de la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine dans toutes les unités d'exploitation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, une baisse des souscriptions de produits de rentes au Royaume-Uni et l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les souscriptions se sont chiffrées à 29,6 G\$, soit un montant comparable à celui de l'exercice précédent.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2021 ont augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 364 M\$, ce qui découle principalement de la hausse des frais de gestion liés aux actifs des fonds distincts en Irlande et en Allemagne, contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les honoraires et autres produits ont augmenté de 49 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 415 M\$. L'augmentation découle principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

PERSPECTIVES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

ROYAUME-UNI

À moyen et à long terme, le marché des produits de rentes immédiates au détail devrait afficher une croissance modeste. Les participants aux régimes continuent d'accéder facilement à leur épargne à la retraite. Comme prévu, certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates. Néanmoins, la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour les revenus garantis provenant des rentes reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir, et elle entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite.

La taille du marché des régimes de retraite continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employeurs passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies, et une croissance importante est attendue en ce qui a trait au marché des prêts hypothécaires rechargeables, des produits de consolidation des régimes de retraite et des produits de retrait des comptes de retraite. La compagnie continuera de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite et augmentera sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant leur passif au titre des régimes de retraite dont les paiements sont sur le point de commencer ou sont déjà commencés.

La Canada Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers en sécurité financière. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent dans sa prévision du redressement du marché après la pandémie de COVID-19 et de la poursuite de la croissance sur le marché. La croissance des activités de la compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

La division des garanties collectives a conservé sa position de chef de file sur le marché, et la compagnie estime qu'une telle position favorisera la croissance continue du montant des primes reçues. En 2021, les sinistres au chapitre de la mortalité ont continué d'augmenter en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui a été en grande partie contrebalancé par l'augmentation des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, situation qui devrait se poursuivre en 2022. En 2021, la compagnie n'a pas vu se matérialiser la contraction attendue des niveaux d'emploi découlant de l'incidence de la COVID-19 sur l'économie du Royaume-Uni. Les avantages couverts par le portefeuille de produits d'assurance collective devraient enregistrer une croissance modérée en 2022, en raison de l'augmentation des salaires.

IRLANDE

L'économie de l'Irlande a carburé à plein régime pendant la pandémie, elle qui figure parmi les rares pays à avoir enregistré une croissance positive du PIB en 2021. Les dépôts et la valeur nette des ménages ont atteint des niveaux inégalés et la confiance des consommateurs se rétablit. Le niveau de confiance des entreprises a aussi nettement progressé, et la forte croissance de l'économie irlandaise fait qu'il est plus élevé, tant selon les valeurs absolues que selon les valeurs relatives, que celui d'autres pays en Europe ou ailleurs dans le monde. Le secteur multinational a offert une excellente performance grâce à ses niveaux de création d'emploi qui ont atteint des sommets.

Irish Life entend devenir le siège de la santé et du patrimoine en Irlande, et pour cette raison, les initiatives en matière de fusions et acquisitions, d'innovation et de transformation se multiplient au sein de l'unité d'exploitation Irlande. En 2022, la compagnie a pour objectif de consolider sa position dans les marchés des services-conseils en gestion du patrimoine et en avantages du personnel à la suite des acquisitions réalisées en 2020 et en 2021. La compagnie tire parti de son statut d'organisation curieuse et collaborative, axée sur le numérique et dotée d'un réseau centralisé, qui adopte la technologie au profit de toutes ses parties prenantes. En 2021, elle a de nouveau activement revu et modifié sa stratégie afin d'accélérer les avancées qui aident ses clients et ses conseillers à relever les défis posés par le climat économique actuel. La refonte du site Web d'Irish Life et le lancement de WorkLife, une plateforme de mieux-être pour les entreprises, ont permis à Irish Life d'élargir encore sa gamme de produits de mieux-être, conformément à l'engagement de la compagnie à soutenir ses clients, ses employés et la collectivité dans la gestion de leur bien-être mental, physique et financier. Le portefeuille de produits très diversifié de la compagnie, ses canaux de distribution et ses segments de marché cibles l'ont aidée à s'adapter avec succès aux défis de la pandémie et à tirer parti de la reprise de l'économie irlandaise après la crise.

ALLEMAGNE

Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré et de sa part de ce marché se poursuivra en 2022. La part de marché des produits en unités de compte devrait augmenter, en particulier parce que les produits garantis traditionnels deviennent moins attrayants en raison du coût croissant des garanties et des répercussions de Solvabilité II sur les produits d'assurance traditionnels. La compagnie s'est positionnée de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits en unités de compte grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

La compagnie mettra l'accent sur le canal de distribution intermédiaire indépendant, et elle dispose d'une solide plateforme de technologies de distribution en Allemagne qui lui confère une souplesse considérable en matière de service. La compagnie se concentre également sur le maintien de son historique enviable de conformité à la réglementation et aux lois, y compris le respect des nouvelles exigences réglementaires en ce qui a trait aux normes de gouvernance d'entreprise, à la gestion des risques et à la protection des consommateurs.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques inclut les résultats d'exploitation du secteur d'activité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. L'exploitation générale de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques tient compte d'éléments non liés directement ou imputés au secteur d'activité Réassurance ainsi que des résultats des anciennes activités internationales.

PROFIL

RÉASSURANCE

Le secteur d'activité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis et à la Barbade, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

RÉASSURANCE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • 8^e réassureur en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes⁽¹⁾ • 3^e réassureur vie en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes⁽¹⁾ • Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen • Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe • Occupe le septième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis⁽¹⁾ • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes 	<p>Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de gestion du capital et des risques <p>Réassurance couvrant le risque de longévité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Swaps de longévité • Solutions de gestion du capital <p>Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excédent de pertes et quote-part <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession relative aux catastrophes • Solutions de gestion du capital 	<ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2020.

CONCURRENCE

RÉASSURANCE

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en octobre 2021, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les transactions de gestion du capital qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans certains autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché.

FAITS NOUVEAUX EN 2021

- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée aux sinistres découlant des événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques. La compagnie a suivi de près plusieurs événements de ce genre qui ont causé un nombre élevé de pertes assurées. Pour le troisième trimestre de 2021, le bénéfice net de la compagnie comprend des pertes nettes de 61 M\$ liées principalement aux sinistres estimés, déduction faite des primes de remise en vigueur, relativement à ces garanties. L'estimation de perte de la compagnie est fondée sur l'information actuellement disponible et sur l'exercice du jugement, et elle pourrait être modifiée à mesure que de l'information additionnelle est accessible.
- En 2021, la compagnie a conclu les conventions de réassurance à long terme suivantes.
 - Deux conventions de réassurance à long terme au Japon, qui couvrent des blocs de polices d'assurance vie entière en vigueur. En échange d'un seul paiement initial des primes, la Canada Vie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées en vertu des conventions respectives.
 - Une convention de réassurance couvrant le risque de longévité conclue avec une compagnie d'assurance aux Pays-Bas, qui couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 4,7 G€, ainsi qu'environ 104 500 polices pour lesquelles les rentes sont en cours de versement ou différées. En échange des paiements de primes en cours, la Canada Vie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par la compagnie d'assurance.
 - Deux conventions de réassurance couvrant le risque de longévité conclues avec des compagnies d'assurance au Royaume-Uni, qui couvrent des passifs au titre de régimes de retraite de plus de 600 M£, ainsi que plus de 3 000 polices pour lesquelles les rentes sont en cours de versement ou différées. En échange des paiements de primes en cours, la Canada Vie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par les compagnies d'assurance.

Principales données financières consolidées – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Bénéfice net					
Réassurance	146 \$	128 \$	183 \$	588 \$	640 \$
Exploitation générale de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques	(6)	(1)	(2)	(9)	(2)
Bénéfice net	140 \$	127 \$	181 \$	579 \$	638 \$
Total des primes, montant net					
Réassurance	7 199 \$	8 540 \$	5 313 \$	29 438 \$	19 306 \$
Exploitation générale de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques	6	5	6	19	22
Total des primes, montant net	7 205 \$	8 545 \$	5 319 \$	29 457 \$	19 328 \$

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2021, le bénéfice net a diminué de 41 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 140 M\$. La diminution s'explique essentiellement par les résultats moins favorables au chapitre de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par la croissance des polices en vigueur, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et les résultats moins défavorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le bénéfice net a diminué de 59 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 579 M\$. La diminution s'explique principalement par une estimation de perte de 61 M\$ après impôt au titre des sinistres estimés découlant des répercussions des récents événements météorologiques d'envergure enregistrés au troisième trimestre de 2021, par les résultats défavorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis et par les résultats moins favorables au chapitre de la longévité. La diminution a été partiellement contrebalancée par les incidences favorables des nouvelles affaires, la hausse des volumes d'affaires et les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Total des primes, montant net

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines transactions de réassurance vie, les primes varieront selon les composantes de la transaction. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Le montant net du total des primes au quatrième trimestre de 2021 a augmenté de 1,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,2 G\$, principalement en raison des nouvelles conventions et des conventions restructurées en matière de réassurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le montant net du total des primes a augmenté de 10,1 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 29,5 G\$, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Une tranche de 4,3 G\$ de l'augmentation est attribuable aux conventions de réassurance conclues au Japon.

PERSPECTIVES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

RÉASSURANCE

Sur le marché de la réassurance vie traditionnelle aux États-Unis, la pandémie de COVID-19 demeure un frein important, et la compagnie adopte une approche prudente à l'égard des nouvelles affaires et révisé les prix des affaires existantes.

Le marché de l'assurance maladie individuelle aux États-Unis s'est développé au cours des dernières années avec la mise en application de l'Affordable Care Act, qui a créé des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

En Europe, la faiblesse des taux d'intérêt et l'incidence financière connexe sur les réserves et le capital en vertu de Solvabilité II constituent une dynamique clé sur le marché. L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter ces défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide et demeurera une priorité en 2022.

À l'échelle internationale, la Canada Vie a continué de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce à ses solutions de réassurance, et la compagnie a réalisé un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2022.

D'importants ouragans et inondations ont sévi en 2021, pour la cinquième année consécutive. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2022 continueront d'augmenter. La capacité en matière de titres liés à une assurance a diminué en raison des garanties retenues à la suite des événements de 2017 à 2021, ainsi que d'une appétence moindre à ces risques. En outre, en 2022, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement et en ajustant les primes en fonction des risques.

EXPLOITATION GÉNÉRALE

Les résultats de l'exploitation générale englobent principalement les produits tirés des placements et les distributions liées au capital, les activités de la division américaine de la Canada Vie, ainsi que les autres frais non associés aux principales unités d'exploitation. Les activités de la division comprennent certains blocs d'affaires fermés qu'elle liquidera. Great-West Life & Annuity Insurance Company, une société liée de la compagnie, administre ces blocs d'affaires fermés.

Au quatrième trimestre de 2021, le bénéfice net a diminué de 125 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à néant. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2020 tenait compte d'un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC, ainsi que de coûts de restructuration de 34 M\$ liés aux initiatives stratégiques dans l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la perte nette s'est chiffrée à 39 M\$, en baisse de 179 M\$ par rapport à un bénéfice net de 140 M\$ pour l'exercice précédent. Le bénéfice net de 2020 tenait compte d'un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC, ainsi que de coûts de restructuration de 34 M\$ liés aux initiatives stratégiques dans l'exploitation canadienne. Compte non tenu de ces éléments, la perte nette de 39 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a diminué par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits nets tirés des placements et des incidences moins favorables de certaines estimations liées à l'impôt.

GESTION DES RISQUES

Répercussions de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue de perturber les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui se traduit par des pressions économiques persistantes. Les répercussions de la pandémie sur les résultats au chapitre de la mortalité, de la longévité, de l'invalidité et sur les résultats en matière de sinistres au cours des périodes futures demeurent incertaines et pourraient différer selon les régions et les secteurs d'activité. Jusqu'ici, les incidences nettes ont été modestes. La compagnie continue de surveiller l'évolution des tendances et des renseignements concernant la COVID-19, les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la durée de la pandémie et les répercussions éventuelles sur l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Les programmes de vaccination sont bien avancés, une part importante de la population de nombreux pays étant vaccinée; cependant, la réticence à la vaccination a ralenti les progrès. Les nouveaux variants de la COVID-19 sont plus transmissibles et pourraient avoir une incidence sur l'efficacité des vaccins et entraîner une hausse des taux de mortalité. La compagnie continue de gérer les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité en offrant une gamme diversifiée de produits d'assurance, de rentes et de produits axés sur le revenu à honoraires, de même que des solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers, lorsque cela est pertinent.

APERÇU

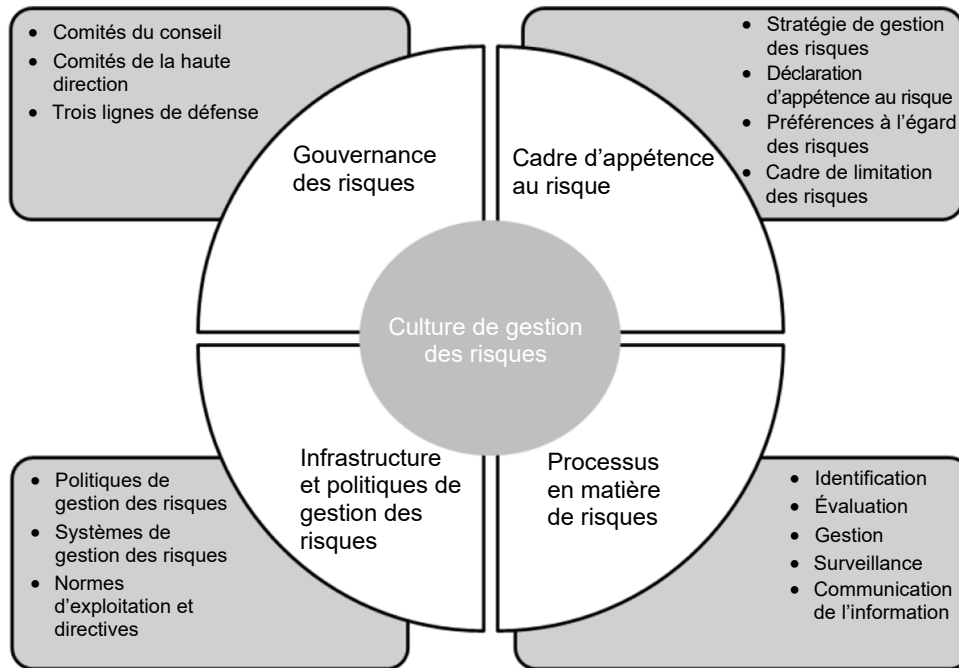
La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise. La compagnie appuie sa structure de gouvernance sur celle de Lifeco, la société mère de sa société mère. En tant que société membre du groupe de sociétés de Lifeco, la compagnie a essentiellement adopté les mandats du conseil d'administration et des comités, les structures de gouvernance, les processus et les pratiques de Lifeco. Par conséquent, le cadre intégré de gestion des risques d'entreprise établi par Lifeco s'applique à la compagnie et sera désigné comme tel dans la présente rubrique.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La culture de gestion des risques est définie comme le système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques reflète notre volonté générale de respecter nos engagements et promesses envers nos parties prenantes. Elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre solide réputation tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique, et l'harmonisation des décisions d'affaires avec les stratégies d'affaires, la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement individuel et commun quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;

- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la responsabilité envers toutes les parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est une responsabilité assumée par nous tous, individuellement et collectivement, dans les trois lignes de défense; les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu; une remise en question objective est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

GOVERNANCE DES RISQUES

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de l'audit interne, de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques pour Lifeco et ses principales filiales en exploitation. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché, d'assurance, liés à la conduite, stratégiques et opérationnels et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;

- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- examiner et approuver le mandat du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie et évaluer leur rendement;
- surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques au moins une fois par année. Les membres du comité d'audit sont indépendants de la direction.

Comité de révision – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions significatives entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes. Les membres du comité de révision sont indépendants de la direction.

Comité de gouvernance et des mises en candidature – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année. Le comité des ressources humaines se réunit également avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire.

Comité des placements – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. La stratégie mondiale en matière de placements comprend la gestion des risques et des occasions liés à la transition climatique, dans les secteurs de l'énergie propre notamment, qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies de croissance des placements. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie. Le comité des placements se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques lorsque nécessaire.

Comité de réassurance – Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) de Lifeco est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a mis sur pied son propre CEGR, qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : il incombe finalement aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques, d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR de chaque secteur assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie, et du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

Lifeco dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires;
- **Déclaration d'appétence au risque** : l'exposé qualitatif du niveau de risque global et des types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires;
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques;
- **Cadre de limitation des risques** : composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les dépassements et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

La stratégie d'affaires de la compagnie est alignée sur sa stratégie de gestion des risques et sur son appétence au risque. La stratégie de gestion des risques favorise l'atteinte des principaux objectifs de la compagnie, soit le respect de ses engagements et l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. La stratégie de gestion des risques repose sur :

- la diversification des produits et services, de la clientèle, des canaux de distribution et des secteurs géographiques;
- la prise de risques avec prudence et mesure;
- la résilience des activités commerciales et la croissance durable, compte tenu de la responsabilité sociale d'entreprise;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de Lifeco se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;

- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie** : la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace du risque lié à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux besoins locaux le cas échéant.

PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les surveiller convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative ou changement lié aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle des risques financiers et non financiers qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. En outre, dans l'éventualité d'un changement interne ou externe important susceptible d'entraîner de nouveaux risques ou d'accroître les risques existants et qui pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la fonction de gestion des risques présente un avis officiel sur les risques ou effectue un examen thématique.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques, les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

INFRASTRUCTURE ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques, pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque secteur.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la Canada Vie définit le cadre et les principes de gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. Il incombe finalement aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, de gérer les risques de marché et de liquidité et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance des risques de marché et de liquidité, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent les risques de marché et de liquidité. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer les risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré d'autres mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a établi un cadre au moyen des programmes de couverture dynamique associés aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont regroupés en fonction de la couverture au niveau des produits, de la couverture tactique du portefeuille et de la macro-couverture. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie cherche à maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs connexes.

Une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital réglementaire de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Les produits de gestion d'actifs et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Il découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont regroupés selon qu'il s'agit d'une couverture au niveau des produits, d'une couverture tactique du portefeuille ou d'une macro-couverture. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture mise en place afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme. Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison de ses activités de réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités de l'exploitation européenne exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport à la livre sterling, à l'euro et au dollar américain se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 36 M\$, de 33 M\$ et de 14 M\$, respectivement, en 2021.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période de la livre sterling, de l'euro et du dollar américain se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 270 M\$, 233 M\$ et 70 M\$, respectivement, au 31 décembre 2021.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidités⁽¹⁾

	31 décembre	
	2021	2020
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	5 244 \$	5 386 \$
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	33 929	31 627
Obligations de sociétés ⁽²⁾	32 929	35 471
Actions	12 227	9 967
Prêts hypothécaires	3 406	3 785
	82 491 \$	80 850 \$
Total	87 735 \$	86 236 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2021	2020
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables⁽¹⁾⁽³⁾		
Valeur de marché	4 920 \$	4 986 \$
Valeur comptable	46 682	43 686
Total	51 602 \$	48 672 \$

(1) Les montants présentés ne tiennent pas compte des actifs non liquides et donnés en garantie. Se reporter au tableau présentant les liquidités à la page 26 pour plus de détails au sujet de la composition de ces mesures.

(2) Comprend les obligations à court terme et les obligations à long terme négociées sur les marchés publics assorties d'une notation BBB ou supérieure.

(3) Les passifs relatifs aux contrats encaissables comprennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement classés comme détenus en vue de la vente.

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 87,7 G\$, ou 1,7 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Environ 67 % (environ 68 % en 2020) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou sont assujettis à des ajustements de la juste valeur.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021.

RISQUE DE CRÉDIT

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie (unité Réassurance) et pourraient entraîner un risque de crédit lié aux contreparties. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive de l'actif, l'analyse du crédit à l'interne aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques, la surveillance continue et la gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées (par catégorie d'actifs, par émetteur, par notation, par secteur et par territoire) et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport à l'évaluation de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre afin de gérer le risque de crédit. La responsabilité finale de la gestion du risque de crédit incombe aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements; par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de crédit, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de crédit. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation qui ont pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré des mesures pour soutenir la gestion du risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit de Lifeco, qui présente le cadre et les principes de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies pour Lifeco dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont indépendamment responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des dépassements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques découlant des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance au moyen de la diversification et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés au moyen de la diversification et à l'aide d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

RISQUE D'ASSURANCE

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité et le risque de longévité sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices et le risque de charges associés à l'offre des produits de base sont acceptés en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténués au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. Il incombe finalement aux unités d'exploitation de gérer le risque d'assurance et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. Lifeco a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque d'assurance. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout dépassement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques. La fonction de gestion des risques effectue des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.

- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque au niveau opportun, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options intégrées à ces contrats. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats, il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que ces charges initiales plus élevées puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux situations extrêmes et aux catastrophes, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel découle des activités quotidiennes normales ou d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des conséquences significatives sur la réputation ou les résultats financiers.

Gestion du risque opérationnel

Bien que les risques opérationnels puissent être atténués et gérés, ils demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires, de multiples processus, systèmes et parties prenantes devant interagir dans toute l'entreprise sur une base continue. La compagnie gère activement le risque opérationnel dans toute l'entreprise afin de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide et de protéger les clients et la valeur de la compagnie et de maintenir la résilience opérationnelle. L'engagement continu des unités d'exploitation et des fonctions de soutien dans toute l'entreprise, par le biais d'une formation et de communications solides, est régulièrement sollicité pour identifier, évaluer et atténuer les risques opérationnels.

La gouvernance et la surveillance du groupe Gestion du risque opérationnel témoignent des efforts mis ensemble par les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance. La fonction de gestion des risques est responsable de l'élaboration des politiques de gestion du risque opérationnel et des normes d'exploitation, ainsi que de la surveillance des activités de gestion du risque opérationnel exécutées sur la première ligne de défense. Le comité de gestion du risque opérationnel a pour mandat principal de fournir une surveillance du risque opérationnel dans toute l'entreprise. De plus, chaque secteur a mis sur pied des comités chargés de superviser la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La Canada Vie a une politique de gestion du risque opérationnel qui repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, à la gestion des risques liés aux technologies et à la cybersécurité et au regroupement et à la présentation des données sur les risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de Lifeco à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires ou pratiques prescrites ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère appropriés.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à attirer, à conserver, à former et à développer les talents appropriés en raison de la mise en œuvre de programmes et de pratiques de recrutement, de gestion des talents ou de planification de la relève inappropriés, de pratiques de gouvernance inefficaces ou de poursuites judiciaires pour discrimination, et peut avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs d'affaires. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques ou de l'accès non autorisé à celles-ci pouvant avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficiente, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Plus précisément, le risque lié aux technologies comprend les risques liés à l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La nature des progrès technologiques fait en sorte qu'une incertitude additionnelle plane sur l'évolution que suivra le secteur de l'assurance. Les services d'infonuagique, que la compagnie adopte pour améliorer la souplesse de ses systèmes et pour renforcer la sécurité de l'information, doivent faire l'objet d'un examen approfondi alors que les chaînes d'approvisionnement numériques gagnent en complexité.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue de mettre en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et atténuer ce risque et de mieux communiquer l'information connexe. Toutefois, ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer la continuité des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain entraînant la perte du milieu de travail et des perturbations et interruptions en ce qui a trait à la main-d'œuvre, aux technologies et à la chaîne d'approvisionnement.

Un cadre de gestion de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre.

Une faible résilience opérationnelle en réponse à des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain pourrait empêcher la compagnie de poursuivre d'importantes activités, et potentiellement mener à une perte de produits, à des sanctions réglementaires et à des dommages à la réputation.

Risque lié aux processus et à l'infrastructure

Le risque lié aux processus et à l'infrastructure s'entend du risque de perte qui découle de processus d'affaires inadéquats ou défectueux qui doivent fournir des produits et des services et faire croître la valeur pour les actionnaires, ou du risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations, aux actifs corporels ou aux composantes relatives à la sécurité physique. Ces processus portent sur la gestion du changement, le regroupement et la présentation des données, le développement de produits, le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris le processus de distribution et de vente) et le renouvellement (y compris le processus de souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, la modélisation financière et la gestion financière. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre du traitement des transactions, de la gouvernance, des communications ou de la gestion générale des processus.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation de la compagnie, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin d'atténuer les risques et de réaliser les avantages visés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité.

L'un des processus concerne le risque lié aux modèles et à l'utilisation de modèles. En effet, la compagnie utilise des modèles dans de nombreuses fonctions et processus qui soutiennent les décisions d'affaires et la présentation de l'information. Le risque lié aux modèles a trait aux conséquences défavorables potentielles résultant de décisions fondées sur des modèles incorrects ou sur des données et des rapports issus de modèles mal utilisés. Des processus solides sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles, tel qu'il est indiqué dans la norme de validation et de gestion du risque lié aux modèles.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes ou d'activités commis par des clients, des entrepreneurs ou d'autres tiers, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des conseillers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, et des méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude sont employées. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie gère le risque de fraude en mettant l'accent sur sa gouvernance, l'évaluation, la prévention, la détection, l'investigation et la réaction. La compagnie favorise une culture d'honnêteté, d'intégrité, de transparence et d'équité au sein de ses activités et définit les rôles et responsabilités dans la politique de gestion du risque de fraude, la norme d'exploitation liée au risque de fraude et le code de conduite de Lifeco. La compagnie dispose de processus et de contrôles qui visent à prévenir la fraude et elle a recours à diverses méthodes pour détecter les fraudes. Un protocole d'intervention en cas de fraude est en place, lequel repose sur une stratégie d'enquête coordonnée conçue pour protéger les parties prenantes et les intérêts de la compagnie.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Le risque lié aux fournisseurs s'applique aux fournisseurs externes et internes. La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs sont sélectionnés en vertu de nos principes de gestion des risques liés aux fournisseurs prévus dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie se fie à son cadre de gestion du risque lié aux fournisseurs qui permet d'assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

RISQUE STRATÉGIQUE

Description du risque

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre, d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, ce qui se traduirait par une incidence significative sur la solidité financière (p. ex., le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

La capacité de la compagnie à maintenir sa position de chef de file dans l'environnement hautement concurrentiel d'aujourd'hui dépend de nombreux facteurs, notamment l'échelle, le prix et les rendements offerts, les canaux de distribution, les capacités numériques, les notations en matière de solidité financière, les gammes de produits, la qualité des produits, la notoriété de la marque, le rendement des placements, les niveaux historiques des dividendes, la capacité de fournir des services à valeur ajoutée aux distributeurs et aux clients et la capacité d'innover et de mettre en place des innovations rapidement.

Les concurrents et les nouveaux venus peuvent perturber de façon importante les activités de la compagnie au moyen de stratégies ciblées afin de réduire la part de marché de la compagnie, ce qui peut inclure le ciblage de personnes clés et d'autres distributeurs ou l'adoption de pratiques de prix agressives. La capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs stratégiques dépend largement de sa capacité à prévoir ces pressions concurrentielles et à y répondre rapidement.

La compagnie a mis l'accent sur l'amélioration de l'infrastructure et des capacités technologiques. Le défaut de s'adapter efficacement aux changements de l'environnement technologique ou à l'évolution des attentes des clients pourrait avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à demeurer compétitive.

Des incertitudes importantes existent en ce qui a trait à l'environnement économique et politique. L'accroissement des tensions géopolitiques et une reprise économique mondiale plus lente peuvent entraîner une réduction des occasions de commerce et d'investissement, des défaillances de la gouvernance nationale, régionale ou mondiale, des conflits interétatiques ou du terrorisme, ce qui peut se répercuter sur les activités de la compagnie.

La compagnie évalue et optimise sa stratégie à l'aide d'une optique combinée afin d'atteindre ses objectifs stratégiques. La compagnie évalue l'intérêt des marchés et la capacité d'agir comme chef de file dans les marchés, les secteurs et les régions où elle choisit d'intervenir, elle évalue le portefeuille et les entreprises du point de vue de la création de valeur pour les actionnaires et elle intègre la résilience à ses stratégies et à ses activités afin de prévoir les événements externes et les pressions concurrentielles et d'y réagir rapidement. Ainsi, la compagnie peut gérer de façon dynamique les initiatives tactiques qui font en sorte que les stratégies puissent être mises en œuvre à court terme et qu'elles soient durables à long terme.

Gestion du risque stratégique

La prise de risque stratégique est inhérente à l'atteinte d'objectifs stratégiques et découle des décisions et des mesures fondamentales prises à l'égard des objectifs d'une organisation. Elle peut être liée à la conception et à l'élaboration d'une stratégie, y compris la formulation, l'évaluation et la validation continue de celle-ci, ou à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise ou d'affaires, ainsi qu'à la gestion des risques connexes découlant de ces stratégies.

Le risque stratégique peut refléter la prise de risque intentionnelle en prévision ou en réaction aux forces du secteur ou il peut apparaître comme une conséquence imprévue des changements apportés à la stratégie, de l'exécution de la stratégie ou du manque de réactivité aux forces externes. La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, d'un processus décisionnel fondé sur la valeur, de l'établissement d'indicateurs de performance pertinents, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux objectifs stratégiques, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides. La compagnie assure soigneusement l'harmonisation de ses stratégies d'affaires avec son appétence pour le risque.

Un examen de l'alignement sur la stratégie de gestion des risques et sur les préférences qualitatives à l'égard des risques est effectué pour les nouvelles initiatives stratégiques. Les initiatives de changements significatifs, notamment celles qui se rapportent aux nouveaux marchés, aux fusions et acquisitions, aux canaux de distribution, à la conception des produits et aux placements, sont également assujetties à un examen indépendant du risque.

AUTRES RISQUES

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

À l'occasion, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou cèdent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités, notamment des risques liés à l'intégration, liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie a cédés. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Le risque lié à l'intégration peut également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui entraînent une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, des contrôles diligents sont réalisés et les risques sont évalués en fonction de notre appétence au risque. La compagnie reconnaît que le risque lié à l'intégration peut survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui entraînent une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur. Pour chaque transaction, une solide stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture des sociétés acquises et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou la cession d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, les entreprises s'assurent que des systèmes et des processus sont en place pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays, et chacun a son propre régime d'imposition qui englobe divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc., et peut en outre prévoir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, du soutien pour les rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects du régime d'imposition qui peuvent avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

Récemment, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un cadre qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par tous les pays participants à une date future convenue, soit en 2023 ou en 2024 selon ce qui est actuellement prévu. Les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation; toutefois, aucun n'a encore à ce moment élaboré une loi de mise en vigueur. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et l'adoption de la loi pourrait donc avoir une incidence négative sur la charge d'impôt de la compagnie.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque que les intérêts des clients et d'autres parties prenantes de la compagnie ne soient pas protégés ou que les activités commerciales et la croissance des affaires ne soient pas soutenues en raison de l'incapacité à répondre aux attentes sociétales en ce qui a trait aux responsabilités sociales d'entreprise.

La dynamique et les attitudes à l'égard des questions sociétales se sont solidifiées et ont été amplifiées par la pandémie de COVID-19. Des facteurs tels que la diversité et l'inclusion ainsi que les changements climatiques constituent maintenant une priorité du programme stratégique de la compagnie. Les événements sociétaux, dont ceux qui sont liés aux changements climatiques, à l'entrée en vigueur d'une réglementation ou aux coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement ainsi que les questions liées à la diversité et à l'inclusion, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie.

Les considérations liées à la durabilité sont officiellement reflétées dans les principes de gestion des risques de la compagnie et dans les politiques connexes. La compagnie reconnaît que le risque lié à la durabilité a une incidence à la fois sur les risques financiers (les risques de marché, de crédit, d'assurance) et sur les risques non financiers (les risques opérationnels, les risques liés à la conduite, les risques stratégiques). Le risque lié à la durabilité n'est pas un risque distinct, mais il sous-tend tous les types de risque (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque opérationnel et le risque stratégique). Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

Lifeco, la société mère de la compagnie, a établi et publié sur son site Web un tableau de rendement sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui contient des informations normalisées sur les facteurs ESG pour ses sociétés en exploitation. Le tableau de rendement est conforme aux lignes directrices de divulgation en matière de durabilité de la Global Reporting Initiative (GRI). Les normes de la GRI sont les normes mondiales les plus largement adoptées en matière d'information sur la durabilité, qui offrent un cadre reconnu à l'échelle mondiale aux entreprises soucieuses de mesurer et de communiquer leur performance environnementale, économique, sociale et en matière de gouvernance.

Le Conseil de stabilité financière (CSF) a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) afin d'élaborer des recommandations en matière d'information sur les changements climatiques qui pourraient encourager la prise de décisions plus éclairées en matière d'investissement, de crédit et de souscription d'assurance et permettre une meilleure compréhension des actifs liés au carbone dans le secteur financier et de l'exposition du système financier aux risques climatiques. Depuis 2020, Lifeco appuie officiellement les recommandations du GIFCC du CSF. Lifeco participe également activement au projet parrainé par l'ONU « Capital as a Force for Good » et est membre du Conseil d'action en matière de finance durable du Canada.

De plus, Lifeco s'est engagée à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 en ce qui a trait à ses activités et à ses investissements (émissions financées des GES de portée 3 liées au portefeuille de placements détenu dans le compte général, soit les actifs investis), en fonction de cibles intermédiaires fondées sur la science qui seront annoncées en 2022.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2021	2020
Mortalité – augmentation de 2 %	(254) \$	(266) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(720) \$	(755) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(262) \$	(279) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	— \$	— \$
Baisse de 1 %	— \$	— \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	197 \$	231 \$
Baisse de 1 %	(555) \$	(604) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	21 \$	28 \$
Hausse de 10 %	13 \$	15 \$
Baisse de 10 %	(19) \$	(51) \$
Baisse de 20 %	(66) \$	(208) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	79 \$	34 \$
Hausse de 5 %	39 \$	6 \$
Baisse de 5 %	(30) \$	(69) \$
Baisse de 10 %	(112) \$	(108) \$
Modifications des hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	567 \$	556 \$
Baisse de 1 %	(649) \$	(682) \$
Charges – augmentation de 5 %	(119) \$	(117) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(729) \$	(791) \$

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. Il est plus difficile d'établir ces estimations et de porter ces jugements pendant une période d'incertitude comme c'est le cas actuellement en raison de la pandémie de COVID-19. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible, comme données d'entrée aux fins de son processus interne de notation. Les immeubles de placement, qui sont principalement détenus au Royaume-Uni et au Canada, sont évalués en fonction d'évaluations de tiers indépendants, ce qui influe sur l'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les évaluations indépendantes du portefeuille sont réalisées tout au long de l'exercice et la direction apporte des modifications pour tenir compte des changements significatifs au cours des périodes intermédiaires. Les changements de notations pour les placements à revenu fixe et les valeurs de marché pour les immeubles de placement pourraient accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements ultérieurs des notations et des valeurs de marché des immeubles de placement auront une influence sur les provisions techniques.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour consulter les informations sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2021.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation interne qui utilise les flux de trésorerie futurs actualisés. Les données d'entrée pour ce modèle comprennent des données d'entrée observables sur le marché et des données d'entrées non observables sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements et, par conséquent, en cas de dépréciation, la réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. L'actuaire désigné par la compagnie a pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. L'actuaire désigné calcule le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

- Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie se traduirait par un recul d'environ 254 M\$ du bénéfice net.
- Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable à l'égard des rentes se traduirait par un recul d'environ 720 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 262 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par l'unité Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. L'unité Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux, car la sensibilité de la compagnie à la fluctuation des taux d'intérêt varie selon les durées.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur des passifs serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Les paragraphes ci-dessous présentent l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt et une modification parallèle correspondante des taux de réinvestissement ultimes, tels qu'ils sont définis dans les normes actuarielles, sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 219 M\$ des passifs relatifs

aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 197 M\$ du bénéfice net.

- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 678 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 555 M\$ du bénéfice net.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des chutes importantes des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des chutes des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions.

Les situations suivantes montrent l'incidence prévue d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 16 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 13 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 22 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 19 M\$.
- Une remontée de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 26 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 21 M\$.
- Une baisse de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 76 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 66 M\$.

Les situations suivantes montrent les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- Une remontée de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 46 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 39 M\$.
- Une baisse de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 38 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 30 M\$.
- Une remontée de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 92 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 79 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 144 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 112 M\$.

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après la chute des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 715 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 567 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 829 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 649 M\$.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2021.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 119 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et l'unité Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 729 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

La compagnie et ses filiales ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. La compagnie et ses filiales offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs
Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,1 %	2,5 %	2,5 %	3,1 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	2,8 %	3,2 %	2,8 %	3,2 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %	2,9 %	— %	— %
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,2 %	1,3 %	— %	— %
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,5 %	2,1 %	3,1 %	2,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	2,9 %	— %	— %
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,7 %	1,0 %	— %	— %
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,6 %	4,6 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,0 %	4,0 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2040	2040

⁽¹⁾ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies⁽¹⁾

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2021	2020	2021	2020
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 111) \$	(1 251) \$	1 461 \$	1 663 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	299	328	(269)	(291)
Incidence de la variation du taux d'inflation	578	662	(507)	(569)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	21	27	(18)	(23)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(34)	(40)	40	48

⁽¹⁾ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – La compagnie et ses filiales possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la compagnie et ses filiales ont versé une cotisation de 182 M\$ (223 M\$ en 2020) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 18 M\$ (16 M\$ en 2020) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2022, la compagnie et ses filiales prévoient verser des cotisations de 177 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 20 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2021 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021.

Le tableau suivant présente les normes IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2021 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>	<p>En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 17), qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 17. Aux termes des modifications, la date d'entrée en vigueur de la norme, soit le 1^{er} janvier 2023, a été confirmée. En outre, l'IASB a confirmé le report au 1^{er} janvier 2023 de l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 continuent de concorder.</p> <p>L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. La compagnie a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre, ce qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, l'élaboration de politiques et la gestion de l'exploitation et du changement. Cette équipe surveille également les faits nouveaux provenant de l'IASB et de divers groupes sectoriels où la compagnie est représentée. La compagnie a continué de faire progresser la mise en œuvre de son plan; les principales décisions relatives à la norme sont presque finalisées, et l'implantation de la solution technologique a grandement progressé.</p> <p>IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode des honoraires variables. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. des flux de trésorerie d'exécution – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b. de la marge sur services contractuels – le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. <p>En vertu d'IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour refléter la valeur temps de l'argent dans les flux de trésorerie d'exécution doit être fondé sur les caractéristiques du passif. Il s'agit d'un changement important par rapport à IFRS 4 et à la méthode canadienne axée sur le bilan, selon lesquelles le taux d'actualisation est basé sur les courbes de rendement des actifs connexes à ces passifs.</p>

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance (suite)</i>	<p>Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance (y compris les incidences des nouvelles affaires) est reflété dans la comptabilisation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance, puis comptabilisé en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis. Selon IFRS 17, la compagnie doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. La compagnie doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. Plus précisément, la comptabilisation des passifs au titre de la marge sur services contractuels aura également pour effet de réduire le surplus cumulé.</p> <p>IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. Le BSIF a indiqué qu'il comptait maintenir un cadre de capital harmonisé avec les politiques en matière de capital actuelles afin de réduire au minimum l'incidence sur le capital pour l'ensemble du secteur. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial, mais cette modification n'aura pas d'incidence sur les facteurs financiers des entreprises touchées ni sur notre modèle d'affaires.</p>
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. <p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance; • <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. <p>La compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17.</p>

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, <i>Instruments financiers (suite)</i>	<p>Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. Bien qu'elle ne s'attende pas à ce que l'adoption entraîne une variation significative du niveau de l'actif investi ni une augmentation significative de la volatilité du bénéfice, la compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.</p> <p>En décembre 2021, l'IASB a publié une modification à portée limitée aux dispositions transitoires d'IFRS 17. Cette modification, intitulée <i>Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives (projet de modification d'IFRS 17)</i>, permet aux entités qui procèdent à une application initiale simultanée d'IFRS 17 et d'IFRS 9 de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées auparavant à cet actif financier. Cette option peut être appliquée instrument par instrument. Lorsqu'elles appliquent cette option, les entités ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions d'IFRS 9 en matière de dépréciation.</p>
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	<p>En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, intitulées <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i>. Les modifications précisent la façon dont une entité détermine si les informations sur les méthodes comptables sont significatives.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p>En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>, intitulées <i>Definition of Accounting Estimates</i>. Les modifications précisent la différence entre une méthode comptable et une estimation comptable.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	<p>En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, intitulées <i>Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction</i>. Les modifications précisent que des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé doivent être comptabilisés pour les transactions qui génèrent des différences temporaires imposables et des différences temporaires déductibles lors de la comptabilisation initiale, lesquelles donnent lieu à des actifs et à des passifs d'impôt différé d'un montant identique.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
IAS 37 – <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<p>En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les modifications précisent les coûts qui doivent être pris en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.</p>

Norme	Sommaire des modifications à venir
<i>Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020</i>	<p>En mai 2020, l'IASB a publié les Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020 dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des normes IFRS. Cette publication comporte des modifications s'appliquant à la compagnie relativement à deux normes, soit IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et IFRS 16, <i>Contrats de location</i>.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022. La compagnie prévoit que les modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.</p> <p>La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption des modifications d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, de concert avec l'adoption d'IFRS 17 à compter du 1^{er} janvier 2023.</p>

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (qui correspondent au montant net des primes reçues selon les normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Le total des primes et dépôts exclut la prime cédée initiale liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Total des primes, montant net	12 146 \$	14 726 \$	10 809 \$	50 609 \$	37 838 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) ⁽¹⁾	6 542	5 905	5 139	23 978	20 038
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) et autres	893	841	846	3 469	2 964
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	3 656	4 245	3 933	16 104	19 254
Total des primes et dépôts	23 237 \$	25 717 \$	20 727 \$	94 160 \$	80 094 \$

⁽¹⁾ Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 14b) des états financiers consolidés de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2021.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés. Se reporter à la rubrique Glossaire pour obtenir de plus amples renseignements sur l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et sur les autres actifs administrés.

Actif géré et actif administré

	31 déc. 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2020
Total de l'actif selon les états financiers	426 404 \$	411 152 \$	396 290 \$
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	77 019	76 600	74 045
Actif géré	503 423	487 752	470 335
Autres actifs administrés	29 957	33 192	29 425
Actif administré	533 380 \$	520 944 \$	499 760 \$

GLOSSAIRE

- **Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction** – Conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF intitulée *Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie)*, la révision des hypothèses actuarielles et mesures prises par la direction correspond à l'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des hypothèses et des méthodes actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs. Dans la présentation des sources de bénéfices, les mesures prises par la direction comprennent le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises, ainsi que les coûts de transaction liés aux acquisitions. Le rapprochement entre le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) présente le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises et les coûts de transaction liés aux acquisitions séparément de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de la compagnie, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Dollar américain	1,26	1,30
Livre sterling	1,70	1,72
Euro	1,44	1,55

- **Incidences liées aux marchés sur les passifs** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;

- l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Souscriptions – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :**
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES
Principales données financières annuelles

(en millions de dollars)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2021	2020	2019
Total des produits	57 285 \$	50 569 \$	48 266 \$
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires			
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	2 868 \$	2 807 \$	2 692 \$
Total de l'actif			
Total de l'actif	426 404 \$	396 290 \$	370 664 \$
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	77 019	74 045	71 342
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	503 423	470 335	442 006
Autres actifs administrés ⁽²⁾	29 957	29 425	65 856
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	533 380 \$	499 760 \$	507 862 \$

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars)

	2021				2020			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits	15 962 \$	16 079 \$	15 766 \$	9 478 \$	14 719 \$	11 056 \$	17 107 \$	7 687 \$
Bénéfice net – compte de participation								
Avant les participations des titulaires de polices	329	453	549	377	343	340	381	365
Participations des titulaires de polices	352	347	354	352	342	318	347	355
Bénéfice net ⁽¹⁾	(23)	106	195	25	1	22	34	10
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires								
Bénéfice net	730	834	652	652	772	792	844	399

⁽¹⁾ Le bénéfice net attribuable au compte de participation représente le bénéfice de l'exercice pour le ou les comptes après la distribution des participations.

Le bénéfice net consolidé attribuable au détenteur d'actions ordinaires de la compagnie s'est établi à 730 M\$ pour le quatrième trimestre de 2021, comparativement à 772 M\$ il y a un an. Le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est élevé à 329 M\$, comparativement à 343 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2021 s'est établi à 15 962 M\$ et comprend des primes reçues de 12 146 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 164 M\$, des honoraires et autres produits de 887 M\$ et une variation à la hausse de 1 765 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la compagnie doit présenter dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2021 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Canada Vie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été adapté pour tenir compte du contexte de travail à distance qui a découlé de la pandémie de COVID-19, au besoin, et il a été efficace. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2021 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions de réassurance

La compagnie a recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés du groupe de sociétés de Lifeco. Ces transactions visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie et sont menées conformément aux conditions du marché.

Une filiale de la compagnie a des ententes avec Great-West Life & Annuity Insurance Company, une société liée, pour prendre en charge certaines activités d'assurance vie. En 2021, dans les états consolidés du résultat net, ces transactions se sont traduites par une augmentation de 2 350 M\$ (1 623 M\$ en 2020) du montant net du total des primes et de 2 334 M\$ (1 610 M\$ en 2020) du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices. Ces transactions ont été menées conformément aux conditions du marché.

En 2005, Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina (GWSC), une société liée, a pris en charge, au moyen d'une entente de coassurance avec fonds détenus, certaines des activités américaines de réassurance vie temporaire de la Canada Vie. En 2007, une tranche additionnelle des activités américaines de réassurance vie temporaire a été rétrocédée à GWSC par la Canada Vie. En 2021, dans les états consolidés du résultat net, ces transactions se sont traduites par une diminution de 80 M\$ (82 M\$ en 2020) du montant net du total des primes et de 109 M\$ (89 M\$ en 2020) du total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices. Ces transactions ont été menées conformément aux conditions du marché.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la compagnie a offert des prestations d'assurance et d'autres services à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Financière Power. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la compagnie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membres du groupe de sociétés de Power Corporation, et leur en a rendu. Au cours de l'exercice, la compagnie et IGM ont conclu une convention de résiliation portant sur les services de technologies de l'information partagés dont la responsabilité passera de la compagnie à d'autres fournisseurs sur un certain nombre d'années. La compagnie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la compagnie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient 9 200 448 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,85 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2021, la compagnie a comptabilisé un montant de 33 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 M\$ de son placement dans IGM.

En 2020, la compagnie a conclu la vente de GLC à la Corporation Financière Mackenzie. La compagnie a comptabilisé un profit à la cession de 143 M\$, déduction faite des coûts de restructuration et d'autres coûts non récurrents de 16 M\$.

La compagnie a des débetures émises à l'intention de Lifeco, sa société mère, dont l'encours combiné se chiffre à 4 200 M\$. La compagnie a effectué un placement correspondant de 4 200 M\$ en actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et les débetures font l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour plus d'information).

La compagnie détenait des débetures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2021	2020
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	21 \$	22 \$
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	16	17
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	13	14
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	14	14
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	24	25
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	11	12
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	6	6
Total	105 \$	110 \$

En 2021, la compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 12 M\$ (21 M\$ en 2020).

Le 22 décembre 2020, la compagnie a consenti à Great-West Lifeco U.S. LLC, une entité liée, un emprunt de 65 M\$ US (83 M\$ au 31 décembre 2020), d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt annuel de 1,25 %. Pour 2021, des produits d'intérêts de 1 M\$ sont inclus dans les états consolidés du résultat net.

Le 7 décembre 2016, la compagnie a consenti à Lifeco, sa société mère, un emprunt de 200 M€ (288 M\$ au 31 décembre 2021), d'une durée de 15 ans, au taux d'intérêt annuel de 2,53 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 7 décembre 2026, et par la suite au taux semestriel moyen acheteur-vendeur des swaps de cinq ans sur l'euro, majoré de 1,85 % (se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la compagnie pour plus d'information). Pour 2021, des charges d'intérêts de 8 M\$ (8 M\$ en 2020) sont comprises dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie détient des débetures à 6,74 % qu'elle doit payer à Lifeco dont l'encours est de 200 M\$ (200 M\$ en 2020). Des charges financières de 13 M\$ (13 M\$ en 2020) sont comprises dans les états consolidés du résultat net.

CONVERSION DES DEVISES

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020
Dollar américain								
Bilan	1,27 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,26 \$	1,27 \$	1,33 \$	1,36 \$	1,40 \$
Produits et charges	1,26 \$	1,26 \$	1,23 \$	1,27 \$	1,30 \$	1,33 \$	1,39 \$	1,34 \$
Livre sterling								
Bilan	1,71 \$	1,71 \$	1,71 \$	1,73 \$	1,74 \$	1,72 \$	1,68 \$	1,74 \$
Produits et charges	1,70 \$	1,74 \$	1,72 \$	1,75 \$	1,72 \$	1,72 \$	1,72 \$	1,72 \$
Euro								
Bilan	1,44 \$	1,47 \$	1,47 \$	1,47 \$	1,55 \$	1,56 \$	1,52 \$	1,55 \$
Produits et charges	1,44 \$	1,48 \$	1,48 \$	1,53 \$	1,55 \$	1,56 \$	1,53 \$	1,48 \$

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers, sont accessibles sur www.sedar.com.



Assurances | Placements | Conseils

canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

100, rue Osborne Nord

Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION^{MC}

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460B 01/21